Paraît depuis 1913

Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 48 SAINT-BONIFACE JEUDI 30 MARS 1978

Les 10 ans de la Société franco-manitobaine

1 - De l'AECFM à la SFM

1968-1978. A l'occasion de sa toute proche assemblée annuelle, la Société franco-manitobaine va pouvoir fêter ses 10 années d'existence. 10 années pendant lesquelles la SFM a, tant bien que mal, essayé de jouer son rôle de "bras politique" des Franco-Manitobains. 10 années durant lesquelles les responsables qui se sont succédés à la tête de l'organisation ont voulu répondre à la mission de la SFM, que l'on trouve dans sa charte de 1969: "encourager, promouvoir et faire progresser les intérêts politiques, économiques, culturels et éducationnels des Franco-Manitobains".

Voilà des objectifs sensiblement différents de ceux de la vieille Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, l'AECFM, qui avait été fondée en 1916, essentiellement pour protester contre la trop fameuse loi Thornton de 1916 qui supprimait purement et simplement le français dans les écoles. Lorsqu'elle fut incorporée (seulement en 1964), on parlait "d'encourager, de promouvoir et de stimuler l'éducation et la culture française au Manitoba". Aucune référence précise aux problèmes politiques et économiques.
cise aux problèmes politiques et économiques.

Alors qu'il demeure indiscutable que les facteurs politiques et économiques jouent un rôle déterminant, surtout pour un peuple qui se bat pour sa survie.

LE DROIT

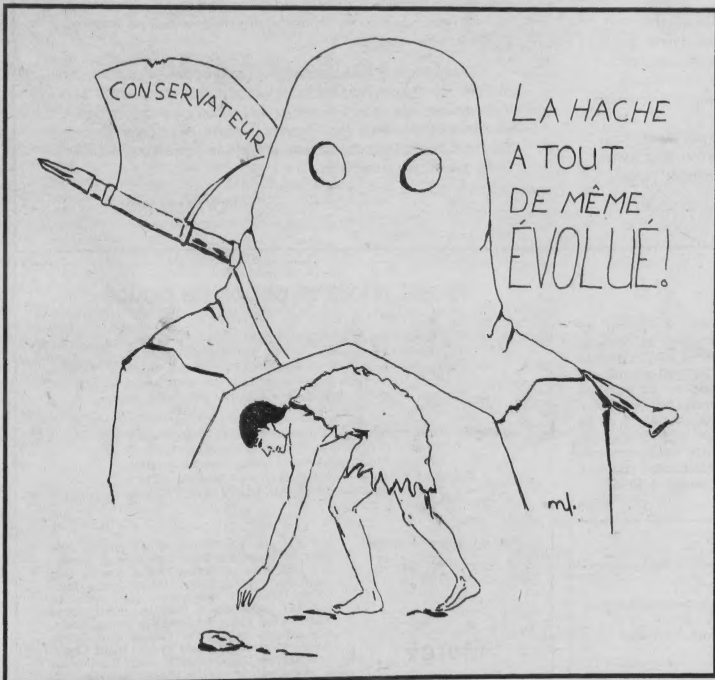
Il était clair pour beaucoup en 1966, alors que l'Association fêtait son cinquantenaire, que ce "ministère de l'éducation parallèle s'essoufflait", comme le précise M. Jacques Molicard, qui était entré en fonction en tant que directeur général en août 1966. De plus, à cette époque, le gouvernement manitobain avait reconnu le droit, au moins partiellement alors, à l'enseignement en français. L'Association perdait en grande partie sa raison d'être. Aussi se fit sentir le besoin de transformer l'Association en un organisme dont les objectifs seraient plus vastes. Mais en cette année, si l'on éprouvait la nécessité de "faire autre chose", d'opérer un renouveau, deux années allaient encore s'écouler avant que la SFM ne soit incorporée.

Deux années, riches en événements.

"L'AECFM représente tous les Franco-Manitobains. Seule, elle peut parler en leur nom et donner des directives dans tout ce qui touche aux problèmes de langue. Si vous êtes prêts à admettre cet énoncé, il sera facile de nous entendre et nous pourrons faire du bon travail aujourd'hui". Voilà le préambule au colloque de l'Association du 15 janvier 1966. Autant dire que la centaine de délégués du XXVIe congrès général, qui s'étaient réunis pour discuter "de ce que devrait être l'Association", se posaient de sérieuses questions quant à l'avenir de l'organisation. Il fallait procéder à des transformations. On procéda.

"Jusqu'à maintenant, explique-t-on dans un communiqué daté du 20 janvier 1966, le rôle primordial de l'Association était d'assurer l'enseignement du français à l'école. Après l'évolution normale de cinquante années, l'AECFM est appelée à élargir ses horizons, à repenser ses moyens d'action." Le principal souci des délégués apparaissait nettement: l'Association *se devait d'être représentative de tous*

[suite, page 8]



LE DIRECTEUR DE LA SFM QUITTERA SON POSTE

Le directeur général de la Société franco-manitobaine, M. Raymond Poirier, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de renouveler son contrat. Il quittera donc vraisemblablement ses fonctions au mois de juillet, après quatre années passées à travailler pour la SFM. "Alors que j'étais venu pour une seule année", a-t-il précisé. Raymond Poirier a rendu sa décision publique "assez longtemps à l'avance pour qu'il n'y ait pas de problème à pourvoir le poste".

En tant que directeur général, il a notamment participé à la transformation du personnel de la Société, en introduisant la notion de spécialisation. Pendant que M. Poirier a occupé le poste de directeur, la SFM a parrainé la création de la Fédération provinciale des comités de parents ainsi que celle de la Fédération de l'Age d'Or. De plus, il a apporté une contribution notable en ce qui concerne les recherches pour la publication du document décrivant la situation des francophones hors du Québec intitulé "Les héritiers de Lord Durham".

La première fonction de Raymond Poirier dans le cadre des activités de la SFM a été celle de coordonnateur pour la région de la Rouge durant six mois. Puis il a pris en charge le poste d'adjoint au directeur général, un poste qui a été supprimé pour des raisons de compressions budgétaires lorsqu'il accéda à la fonction de directeur général le 30 août 1976.

bb

Éditorial

Parabole

On dit souvent qu'une élection est la meilleure chose qui arrive aux électeurs, en temps de crises (un grand mot) politique, économique ou ministérielle, ou encore lorsque le corps électoral veut faire des changements au sein du programme électoral existant. En effet, lorsqu'il n'y a pas de convocation aux urnes, les électeurs ne retrouvent pas cette motivation (très importante) pour participer à la création d'un parti fort, ayant comme pilier de soutien ce même collège électoral.

Un exemple qui, pensons-nous, sera compris de tous. Dans "Un homme et son péché", le fameux téléroman de Claude-Henri Grignon, tout le monde se souviendra de la tyrannie et de la dictature qu'exerçait Séraphin, le maire "d'la place", sur ses électeurs. A chaque élection municipale, Séraphin sortait vainqueur. Pourquoi? Parce qu'il tenait à la gorge tout l'électorat de l'endroit; et le point le plus important: personne n'avait le courage de se présenter contre lui.

Sans vouloir dénigrer d'aucune façon le poids politique de Séraphin, on peut dire que très peu de changements ont été effectués pendant qu'il siégeait à la mairie. Par contre, les changements sont survenus lorsqu'un exilé, Alexis Labranche (alias Jos Branch), qui s'était fait une place dans le coeur de certains colons, avait décidé de poser sa candidature pour ensuite se faire élire.

Des changements, il y en a eus. On est tous d'accord là-dessus. Par contre, les modifications n'ont pas toujours été valables, même qu'à un moment donné, le nouveau maire a failli ruiner la communauté.

Une fois que Séraphin avait repris le pouvoir, les électeurs avaient cru comprendre qu'il y avait plus de mal que de bien dans les modifications apportées par Alexis. Ce qu'ils n'avaient sûrement pas compris, c'est qu'il était de leur devoir d'encourager le nouveau maire dans ses entreprises, tout en le retenant dans ses actions, afin qu'il ne dépassât pas les bornes de la logique.

Tout cela pour dire que M. André Fréchette se représente au poste de président de la SFM et qu'au moins M. Georges Forest briguera ce même poste, le 9 avril.

Monsieur le président

Répondant à une question au sujet de la représentativité de la SFM, son actuel président, M. André Fréchette, déclarait: "La seule façon de régler le problème, c'est d'aller voter." Logique. Plus de personnes votent, par exemple, pour un candidat, plus il peut se sentir appuyé.

Pour l'électeur, c'est la première raison de voter. Mais ce geste prend une toute autre dimension quand il s'agit de faire un choix, comme cette année. En effet, l'élection du 9 avril risque de déterminer, plus que jamais, les orientations futures de la Société franco-manitobaine. Tous ceux qui prendront la route du Centre des congrès en seront certainement convaincus.

Même si les débats risquent d'être (et doivent être) passionnés, en aucun cas il ne faudrait en faire une affaire de personne. Le bon choix devrait s'effectuer en fonction de la valeur de la plate-forme "électorale" du candidat à la présidence, plutôt que des sentiments que l'on entretiendrait à l'égard de ce même candidat. La sagesse le commanderait.

Car le danger de créer deux (ou plusieurs?....) clans amènerait un éclatement de la communauté en pro-un tel et anti-un tel. Or, la communauté franco-manitobaine de par sa situation minoritaire ne peut pas se payer le luxe de luttes intestines.

Quelqu'il soit, le futur président devra essayer de réunir un maximum de Franco-Manitobains autour de son programme. Parce que si la SFM tient à être représentative de toute la communauté, il faudra bien que son président soit aussi accepté par tout le monde. Du moins, s'il veut apparaître comme un interlocuteur de poids pour défendre les objectifs pour lesquels on lui aura accordé la confiance.

LA RÉDACTION

Billet

Question

Il est communément admis que tous les francophones du Manitoba n'appuient pas totalement le principe des écoles entièrement françaises, de la maternelle à la 12e année, en passant par l'administration. Dans un vieux réflexe d'auto-défense bien connu, des parents qui croient faire du mieux qu'ils peuvent leur devoir, penchent instinctivement pour le trop fameux système du 50-50.

Aujourd'hui certaines voix s'élèvent pour murmurer que la recommandation de rétrograder l'actuel sous-ministre adjoint responsable de l'éducation de langue française pourrait amener une réduction du rôle du Bureau de l'éducation française. Alors on se pose ingénument une petite question: une réduction de l'influence du Bureau à 50%?

bb

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

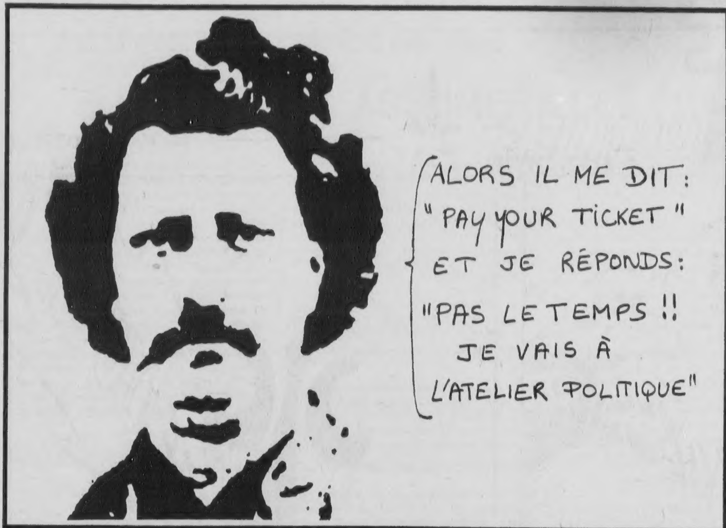
Projet pilote et coups de pouce

Tel que nous l'écrivions dans nos colonnes le 16 mars, **LA LIBERTÉ** a permis, dans le cadre d'un projet pilote, aux élèves de la 8e année de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert, de demander de faire une contribution pour le journal et pour les activités culturelles de l'école.

Cette collecte a eu lieu le 18 mars. 66 personnes ont répondu positivement, donnant une somme totale de $492. La moitié de cet argent revient, comme convenu, à **LA LIBERTÉ**. Une évaluation plus détaillée paraîtra prochainement dans le journal. En tout cas, merci pour le coup de pouce!

Voici la liste des personnes: Mme Annandale, Mlle T. Aubin, Mme G. Audette, Mme Bacon, Eloi Bauche, Mme Beaver, Mme Bélisle, M. Boisvert, Mme Bosc, Mme Luc Campeau, Norbert Cenerini, Mme Honoré Chartier, Denis Chénier, Jacques Comeau, Roger Comeau, Mme Daudet, Mme Delaquis, Gilbert Demers, M. Desrochers, Camille Dorge, M. Dorge, Mme Dubois, Philippe Dufort, Clément Fortier, Renald Gariépy, Roland Girardin, Alice Gousseau, Arthur Jutras, Charlotte Khan, Paulette Lafond, Adélard Lagacé, René Lagacé, Roland Lagacé, Elphège Lavallée, Roger Lavallée, M. Leclair, Brigitte Léger, S. Léger, Mme D. Lemoine, Guy Lemoine, Murray Levreault, Mme W. Loewen, Germain Maguet, Pierrette Manaigre, Luc Marchildon, Henri Marcoux, M. Marcoux, Lucille Maurice, Michel McDonald, Joyce Noiseux, Bruce Pellegrin, Mme Gisèle Pelletier, Clément Privé, I. Redman, Jean Rochon, Camille Sabourin, Edmond Sabourin, Mme Emile Sabourin, M. & Mme Maurice Sherwood, Denis St-Amant, Lucien St-Vincent, Rachel Tellier, M. Turenne, Roger Vermette, M. & Mme Vigier, Léo Vouriot.

Merci Bien!



Des correspondants pour nos campagnes?

LA LIBERTÉ veut développer encore plus la rubrique des "régions"; ou si l'on préfère, des "campagnes".

A l'heure actuelle, on ne trouve malheureusement que très peu, trop peu, de nouvelles en provenance des localités francophones ou en partie francophones du Manitoba. Les raisons pour expliquer cet état de fait son nombreuses. Il reste que celle qui conditionne bien des autres réside dans la constatation que les effectifs de la rédaction ne permettent pas (pour l'instant....) de "couvrir" la plupart des événements intéressants qui se déroulent dans les régions.

Pourtant, une solution - apparemment - simple, et à laquelle recourt n'importe quel journal, existe: créer un réseau de correspondants, NATURELLEMENT PAYÉS. En lisant certaines petites publications qui paraissent dans des villages, on se rend compte qu'il se trouve des personnes qui disposent des qualités requises pour remplir les fonctions de correspondants pour *LA LIBERTÉ*.

Bien sûr, la rédaction est parfaitement consciente du fait qu'il ne suffit pas d'écrire ces lignes pour oser prétendre avoir réglé la question. Il reste à tous ceux qui sont, seraient intéressés de donner des nouvelles dans un français qui serait le plus correct possible, à entrer en communication avec la rédaction de *LA LIBERTÉ*. Mais attention! Nous venons de parler de nouvelles, et non, soyons un rien durs, de commérages.

Quelles que soient vos fonctions, l'essentiel est que vous vouliez rédiger ou communiquer des informations concernant votre village, votre région. La rédaction du journal fait appel à vous. Et sachez qu'avoir des petits problèmes avec quelques accords vicieux ne constitue pas un empêchement pour devenir un bon correspondant de *LA LIBERTÉ*.

LA RÉDACTION

Billet

"La mort d'un bûcheron"

On croyait que les bûcherons rudimentaires n'existaient plus à notre époque.mais les récentes coupures effectuées sur un ton tranchant (contre quoi on ne peut répliquer) par les conservateurs du Manitoba, semblent prouver le contraire.

Le gouvernement Lyon rugit devant la plupart des "Jos boite à lunch" et bondit sur toutes les occasions possibles d'encourager les grosses entreprises. De ce fait, le premier ministre nous brosse un tableau plus ou moins macabre de la situation économique au Manitoba.

En effet, le marché devient moins compétitif au sein des petites entreprises et le prix courant, imposé aux consommateurs, reste le même (exhorbitant). Par exemple, les prix des produits laitiers subissent une hausse pour la simple raison qu'une compagnie américaine monopolise 50 pour cent du marché au Manitoba.

Tout le monde sait que la ville de Lyon (France) est un grand marché pour les soieries. Malheureusement, on ne peut dire la même chose du gouvernement (chantier) Lyon. Il nous faudra attendre "La mort d'un bûcheron" avant de reprendre le travail sérieux.

ml

Billet

Vanité

En ce temps d'après les fêtes pascales il est encore opportun de souligner qu'il existe un penchant humain, source de bien des maux: le manque d'humilité.

En effet, les faiblesses de la nature humaine font que d'habitude, par exemple, quand le commun des mortels se prend à parler, il apprécie qu'on l'écoute, même s'il ne tient pas toujours des propos intéressants. Triste vanité!

Et bien il se trouve néanmoins des personnes qui donnent l'impression de regretter qu'on leur fasse l'honneur de les écouter, même quand elles racontent des choses intéressantes. Une belle preuve d'humilité à prendre en exemple!

Mais restons un rien honnêtes et avouons franchement [en nous voilant la face] qu'il y a des fois où l'excès d'humilité peut se comprendre aisément.

"To the happy few", comme disait en anglais Stendhal, qui entretenait un sens aigu de l'humilité en écrivant son célèbre roman "La Chartreuse de Parme."

mb/bl

bons mots

Et voici encore, toujours sur le même thème de la faiblesse humaine, quelques mots de grands auteurs.

Malheur à qui invente en parlant!
FAUBLAS

Et j'eus de l'avancement, non pour mon mérite, mais parce que mon maître avait la goutte.
BERTOLOTTI

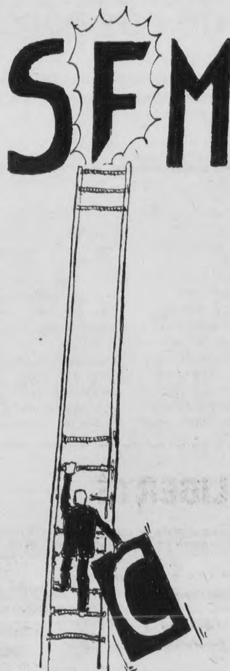
La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée.
R.P. MALAGRIDA

Souvent femme varie,
Bien fol qui s'y fie.

Ils ne savent toucher le coeur qu'en le froissant.
UN MODERNE

Clin d'oeil

Société Franco-Manitobaine ou Société des Canadiens du Manitoba ??



lettres à LA LIBERTÉ

Monsieur le rédacteur,

Je crois que **La Liberté** a la responsabilité de publier davantage au sujet de l'affaire Forest.

Par exemple, je suggère les points suivants, et cette liste n'est pas compréhensive: 1) la section pertinente de "The Union Act, 1840", 2) la section pertinente de "Union Act Amendment Act, 1848"; 3) la section 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867; 4) la section 16 de la liste des Droits, Fort Garry, 1870; 5) la section 23 de l'Acte du Manitoba, 1870; 6) le "Manitoba Official Language Act, 1890" et ainsi de suite.

Aussi, je suggère la publication des décisions des juges Dureault, Monnin, et d'autres de l'histoire du Manitoba; des entrevues avec les avocats impliqués, comme le maître Hogue et Dale Gibson; un résumé de l'affaire Forest et des entrevues avec des personnes qui s'intéressent à l'épanouissement des individus et de la collectivité francophone ici dans l'Ouest et partout au Canada.

Je vous prie de croire, monsieur le rédacteur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

A.R. Kear
Politicologue à l'université du Manitoba.

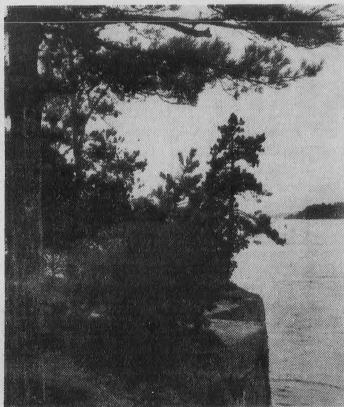
Les FRANCO FUNNIES  par Marcel GOSSELIN





Un de nos parcs nationaux . . .

Le gouvernement canadien décidait en 1904 de préserver une série d'îles et d'îlots minuscules, éparpillés entre Kingston et Brockville, en Ontario.



C'est ainsi qu'a été créé le **parc national** des îles du **Saint-Laurent,** qui est le plus vieux parc national de l'Est du Canada, et le plus petit du pays. Ses 18 îles et 80 îlots le rendent unique en son genre.

Faune

Lors de promenades dans les îles, on peut remarquer la grande variété de reptiles et d'amphibiens qui y vivent; notamment, la couleuvre rayée et la tortue géographique. A certaines périodes, on peut également y observer les oiseaux en migration.

Activités

Le véritable charme du parc réside dans les îles proprement dites. Afin de les apprécier à leur juste valeur, on suggère de louer une embarcation ou de prendre un bateau-taxi à l'un ou l'autre des ports de plaisance situés à Brockville, Mallorytown, Ivy Lea, Gananoque et Kingston.

Les eaux du Saint-Laurent rendent extrêmement intéressants tant les sports nautiques, que la pêche à l'achigan, au brochet ou au maskinongé. *Comme le fleuve ne fait pas partie du parc, les règlements de pêche en vigueur sont ceux de l'Ontario et de l'Etat de New York.*

En hiver, on fait du ski de randonnée, de la raquette ou du patin à Mallorytown Landing, où est située l'administration.

Logement

Il y a un terrain de camping à Mallorytown Landing et sur quelques-unes des plus grandes îles. Les autres îles, à cause de leur étendue ou de leur nature, sont réservées aux activités diurnes et aux pique-niques.

Voies d'accès

Mallorytown Landing, à mi-chemin entre Gananoque et Brockville, est le seul endroit du parc accessible en voiture. On s'y rend par l'autoroute 401 et l'autoroute des Mille-Iles. Les autres endroits sont accessibles par bateau. Mallorytown est à environ 120 kilomètres au sud-ouest d'Ottawa.

Restaurants

Mallorytown Landing offre le strict nécessaire aux visiteurs affamés. Il en est autrement du Golden Apple Inn à Gananoque et du Towne Haus à Brockville. Le premier offre le rôti de boeuf et l'agneau, tandis que le second sert le veau, le poulet et les fruits de mer. Tous deux sont excellents et possèdent un bon choix de vins.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national des îles du Saint-Laurent, C.P. 469, R.R. 3, Mallorytown Landing, Ontario, K0E 1R0; ou téléphoner à: (613) 923-5241

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 507 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Une affaire Forest en amène une autre

LE FÉDÉRAL ASSUMERA LES FRAIS JUDICIAIRES

On sait déjà que le gouvernement fédéral a décidé, après requête, d'offrir une aide financière à M. Georges Forest pour lui permettre de continuer les poursuites qu'il a entamées dans la province du Manitoba. C'est à la suite de cette décision que le secrétaire d'Etat John Roberts, et le ministre de la Justice Ron Basfort ont annoncé que le gouvernement allait prévoir des fonds spéciaux pour assumer les frais judiciaires de ceux qui, se réclamant ou de l'article 93 ou de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, chercheront à obtenir une décision de la Cour et lui demanderont de déterminer dans quelle mesure la loi provinciale contestée accorde la protection voulue aux minorités de langue officielle.

Le gouvernement accordera son appui financier dans le cas où il jugera que la décision de la Cour se répercutera sur un nombre de gens assez considérable au sein de la communauté minoritaire de langue officielle. S'il arrive qu'il y ait plusieurs causes de même nature, le gouvernement considérera la valeur juridique de chacune avant d'offrir son appui. Mais cela n'empêchera pas le procureur général du Canada d'intervenir là où il s'agira d'interpréter la notion des droits linguistiques aux termes de la Constitution.

On a remis en question, au cours des **derniers mois**, l'étendue de la protection offerte par l'AANB. L'Acte protège les minorités par son article 93, qui vise l'éducation et les écoles confessionnelles, et par son article 133, qui impose l'usage du français et de l'anglais à l'échelle fédérale, aussi dans les cours et à l'assemblée législative du Québec.

La Cour supérieure du Québec a soutenu dernièrement que la Charte de la langue française entrait en conflit avec l'article 133. On a interjeté appel de cette décision mais l'appel n'a pas encore été tranché.

L'ARTICLE 93 ET LA LOI 101

Il y a plus de 60 ans, les tribunaux ont déterminé que l'article 93 ne fournissait pas de garanties linguistiques en matière d'éducation dans la province de l'Ontario, au regard des droits établis au moment de la Confédération. Mais c'est là une question qui n'a jamais été précisée pour le Québec par les plus hautes instances et certains membres de la minorité anglophone du Québec affirment que la loi 101 leur enlève des droits que leur assurait pourtant l'article 93, pour ce qui est des écoles confessionnelles. Le gouvernement fédéral estime qu'il est important que la protection constitutionnelle des minorités de langue officielle fasse l'objet de définitions juridiques claires. Si un particulier ou un groupe décidait, après avoir fait une étude sérieuse de sa position sur le plan juridique, de contester les dispositions relatives à l'éducation de la loi 101 du Québec, parce qu'elles allaient à l'encontre de l'article 93 de l'ANB, le gouvernement fédéral serait disposé à lui offrir la même aide qu'à M. Forest.

Le gouvernement avait dit, en octobre 1977, qu'il aimait mieux ne pas porter le dossier lui-même devant la Cour suprême mais s'en remettre plutôt au déroulement normal des poursuites judiciaires. Mais il est conscient que ces poursuites entraînent, pour ceux qui les instituent, de lourdes charges financières. Le fédéral sait aussi que ceux qui cherchent ainsi à obtenir une décision de la Cour le font uniquement par principe, car il est peu probable qu'ils en retirent des avantages financiers même s'ils ont gain de cause.

Le gouvernement n'a jamais cessé d'insister, depuis dix ans, pour que les droits des langues officielles soient insérés dans la Constitution. Il a formulé ces garanties linguistiques dans un exposé de principes qui s'intitulait "Un choix national" et qu'il a diffusé récemment. Du reste, dans une lettre qu'il a adressée à chaque premier ministre provincial en septembre dernier, le premier ministre Trudeau a présenté une proposition pour que la Constitution comporte des garanties relatives à la langue d'enseignement. Rappelons aussi que, dans le discours du Trône, au mois d'octobre, le gouvernement a réitéré sa conviction que la Constitution devrait protéger les droits linguistiques.

en bref

Joe Guay au Sénat



Le ministre du Revenu, M. Joe Guay est une des personnes qui seront nommées, d'ici peu, au Sénat, ont révélé les libéraux la semaine dernière.

Les porte-parole ont expliqué que le ministre sera nommé au Sénat et qu'il gardera son portefeuille jusqu'à l'élection générale, prévue pour le mois de juin.

AUGMENTATION DES PRESTATIONS DE VIEILLESSE

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du *Supplément du revenu garanti* et de l'Allocation au conjoint augmenteront à compter du mois d'avril.

Le nouveau total pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la Sécurité de la vieillesse et le supplément maximal, s'établit à $266.54.

Pour un couple marié dont les deux conjoints sont pensionnés, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu portera son revenu mensuel global à $508.46.

La prestation de base de la Sécurité de la vieillesse passera en avril de $153.44 à $156.66.

Le Supplément du revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'Allocation au conjoint, passera en avril de $107.62 à $109.88. Le supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension sera porté de $95.56 à $97.57. Si on ajoute cette somme à la pension de base, *chaque conjoint pensionné recevra* mensuellement $254.23 et *le couple* $508.46.

L'Allocation maximale au conjoint passera de $249.00 à $254.23. Cette allocation maximale comprend un montant correspondant à la pension de base de la Sécurité de la vieillesse et un montant comparable au maximum du Supplément de revenu garanti pour une personne mariée.

fÔtes

Le 2e concours de "CHASSEZ LES FÔTES" a été gagné par Mme Marie-J. Monnin de Saint-Boniface. *LA LIBERTÉ*, qui met fin cette semaine au concours, tient à remercier tous les lecteurs qui y ont participé au concours. Et sachez que les efforts pour améliorer le journal, pour extirper les fautes, seront poursuivis.

DEUX FEMMES AU COLLÈGES MILITAIRES

Le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, vient d'annoncer que deux *femmes ont été nommées au Conseil consultatif des collèges militaires canadiens*.

Il s'agit de Kathleen Hendricks, de Québec, haut fonctionnaire au sein de la commission de la fonction publique de Québec, et de Mary (Donnie) Cameron, de Carleton Place, en Ontario, membre de la commission des allocations aux anciens combattants.

LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ recherche les services, **à temps plein**, d'une **correctrice** ou d'un **correcteur**. Pratiquement, le travail consiste à réviser les textes avant qu'ils ne soient composés et après qu'ils l'auront été. En plus, la personne concernée aura les responsabilités de composer les titres à la titreuse, de traduire certaines annonces ainsi que de réécrire certains articles.

Le travail exige une très bonne maîtrise de la langue française et de la langue anglaise. De plus, une connaissance de la dactylographie serait souhaitable.

Le salaire est à négocier.

Faites parvenir votre demande à:
LA LIBERTÉ, casier postal 96, Saint-Boniface R2H 3B4

en bref

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES DE GAZ NATUREL DANS L'OUEST

Elles ont modifié la perception de ce que sera l'approvisionnement de gaz canadien au cours de la prochaine décennie. Bien que les découvertes récentes du pétrole représentent un apport bienvenu à l'approvisionnement du Canada en hydrocarbures, les données actuelles laissent prévoir que les champs nouveaux seront loin de combler l'écart entre l'offre et la demande de pétrole du pays. Le Canada devra compter de plus en plus sur les importations de pétrole au cours des années 1980.

Pour accroitre la production intérieure de pétrole, les champs de pétrole lourd et les gisements de bitume de l'Alberta et de la Saskatchewan vont jouer des rôles d'importance grandissante.

$50 MILLIONS AU MULTICULTURALISME

Le ministre d'Etat au Multiculturalisme, M. Norman Cafik, a annoncé la semaine dernière l'expansion des programmes financés par la Direction du multiculturalisme.

La Direction accorde son appui aux projets et activités destinés à aider tous les groupes culturels du Canada à conserver et à partager leur patrimoine, ainsi qu'à mieux faire comprendre aux Canadiens la nature multiculturelle de leur pays.

Le ministre a annoncé avec grand plaisir que des ressources supplémentaires de $2,5 millions permettraient l'an prochain au programme du multiculturalisme d'appuyer un vaste éventail d'activités. Le gouvernement réservera $50 millions au cours des cinq prochaines années pour permettre à tous les groupes culturels du Canada de partager la richesse de leurs traditions culturelles avec leurs compatriotes. "Le programme, a ajouté M. Cafik, mettra l'accent sur l'unité dans la compréhension."

UN TROISIÈME ACCORD FÉDÉRAL PROVINCIAL

M. Bud Cullen, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncé la semaine dernière que le Canada venait de signer une entente avec la Saskatchewan en matière d'immigration. Il s'agit du troisième accord fédéral-provincial du genre signé durant cette semaine, les deux autres l'ayant été avec le Québec et la Nouvelle-Ecosse.

L'entente tient compte de la juridiction conjointe accordée aux deux paliers de gouvernement par la Constitution en matière d'immigration et à laquelle fait écho la nouvelle Loi de l'immigration, qui sera promulguée en avril prochain. L'entente permet l'établissement d'un Comité mixte fédéral-provincial en matière d'immigration, qui assurera une collaboration constante entre la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et la province de la Saskatchewan à propos d'immigration, de démographie, d'emploi d'immigrants et de travailleurs étrangers temporaires. Le Comité conseillera aussi le gouvernement fédéral au sujet du nombre d'immigrants admissibles, des critères d'admission des immigrants et des travailleurs étrangers temporaires, ainsi qu'au sujet des priorités régissant les demandes des candidats à l'immigration.

COLLABORATION CANADO-AMÉRICAINE EN MATIÈRE DE RECHERCHE AGRICOLE

Le Canada et les Etats-Unis ont convenu d'accroitre leur collaboration en matière de recherche agricole, notamment sur les prévisions des récoltes basées sur les données recueillies par satellite.

Ces ententes ont été conclues dernièrement, à l'issue de la visite que le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, rendait à son homologue américain, M. Bob Bergland.

Les deux représentants ont signé un protocole d'entente selon lequel le Canada et les Etats-Unis échangeraient leurs stratégies, leurs méthodologies et l'information recueillie au champ afin d'accroitre l'exactitude des prévisions sur l'état et le rendement des cultures de chacun des deux pays. Au niveau technologique, cela comprend des données recueillies dans le cadre du "U.S. Large Area Crop Inventory Experiment" (LACIE), et des programmes de recherches à venir qui seront menés conjointement.

ENTENTE RELATIVE À L'IMPORTATION DE BOVINS

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé dernièrement que son ministère a décidé de mettre fin à l'obligation de consigner les carcasses de bovins d'abattage importés du Michigan.

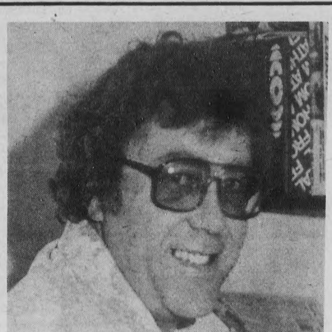
"En effet, à la suite de nos analyses et de la mise en vigueur de moyens de contrôle rigoureux dans l'Etat du Michigan en octobre 1977, il n'y a plus de menace de contamination par le PBB chez les bovins de boucherie", a-t-il déclaré.

Des analyses spéciales sur le PBB (polybromobiphényle) ont été entreprises au début de 1977, suite à la contamination des aliments laitiers au Michigan. Les restrictions imposées ont alors pratiquement mis fin aux importations de bovins d'abattage de cet état.

Toutefois, les analyses canadiennes visant à vérifier si ce produit chimique est toujours présent dans la viande bovine se poursuivront. D'autre part, les fonctionnaires des ministères de l'Agriculture des Etats-Unis et du Michigan continueront leurs tests pour voir s'ils peuvent déceler des traces du PBB.

La restructuration du ministère de l'Agriculture se poursuit. Selon le ministre M. Eugene Whelan, les réformes structurelles permettront de mener à bien les programmes existants, et d'entreprendre de nouvelles activités élaborées dans le cadre de la stratégie de développement agricole. Une meilleure coordonnation de l'implantation des politiques ministérielles en résulterait.

●●●



Comme LA LIBERTÉ l'avait annoncé la semaine dernière, à partir de la prochaine édition, le journal va s'enrichir d'une rubrique sportive préparée par Marcel Gauthier.

Peut-être d'ailleurs pourriez-vous suggérer un certain nombre d'idées à Marcel Gauthier. Par exemple les sports qu'il devrait aborder en priorité. Pour finir, si vous avez des renseignements à communiquer au sujet d'événements sportifs qui vont ou qui viennent de se produire, n'hésitez pas à téléphoner à notre futur chroniqueur sportif, Marcel Gauthier-à-la-voix-grave-et-forte, au 247-4843 ou écrivez à LA LIBERTÉ, c.p. 96, Saint-Boniface, R2H 3B4.

agriculture

Achetez des semences canadiennes

Nos sélectionneurs ont créé des semences adaptées à notre climat, voire même aux différentes régions du pays.

Les sélectionneurs de luzerne de l'Ouest savent par exemple que la rusticité est la principale qualité qu'ils recherchent pour la luzerne. Bernie Goplen, sélectionneur à la station de recherches de Saskatoon, nous montre que le programme canadien de sélection a été couronné de succès.

"Les 25 lignées et variétés de luzerne semées à titre expérimental, nous dit M. Goplen, ont assez bien supporté les deux premiers hivers. Mais après le troisième hiver, qui a été rigoureux, la rusticité dont ont fait preuve les variétés introduites a été très différente de celle des variétés créées dans l'Ouest."

Lutte biologique contre les moustiques

Les chercheurs étudient en ce moment la possibilité d'utiliser un champignon reconnu comme parasite naturel des moustiques dans la lutte biologique contre les insectes piqueurs.

L'intérêt de la lutte biologique tient à son caractère sélectif et à la réduction de l'emploi des produits chimiques qu'elle permet; l'agent biologique utilisé pour détruire les moustiques demeure inoffensif pour les autres insectes et ne présente aucun danger pour la faune.

Les derniers relevés effectués par les chercheurs de la station de recherches de Lethbridge révèlent que le parasite à l'étude est déjà bien implanté et répandu dans toutes les régions irriguées de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Selon Joe Shemanchuk, l'un des entomologistes qui se consacrent depuis nombre d'années à la lutte biologique contre les moustiques à la Station, ce champignon détruit certaines années jusqu'à 80% des larves d'une espèce commune de moustique.

Les chercheurs connaissent le champignon en question depuis un certain temps, mais les tentatives en vue de l'utiliser comme agent de lutte biologique avaient échoué jusqu'ici, faute d'une connaissance suffisante de sa biologie.

Des études menées de concert avec les chercheurs du département de botanique de l'université de Washington ont toutefois permis de percer les derniers secrets du champignon. On a mis à jour son cycle vital et découvert notamment qu'il utilisait un minuscule insecte aquatique comme hôte de remplacement.

Grâce à ces connaissances, les chercheurs peuvent maintenant inoculer à volonté des moustiques en laboratoire, ce qui les dispense d'aller prélever du matériel vivant sur le terrain. A ce jour, six lignées de moustiques élevées en laboratoire ont pu être infectées et tout porte à croire que le champignon pourra être utilisé dans la lutte contre un grand nombre d'espèces de moustique des Prairies.

Selon M. Schemańchuk, une nouvelle étape préparatoire aux essais sur le terrain a été franchie avec la production massive du champignon en laboratoire. Reste toutefois à perfectionner les méthodes de conservation du champignon au stade infectieux avant de procéder à ces essais et, éventuellement, d'entreprendre la lutte contre les populations de moustiques.

Dans l'état actuel des connaissances, ce champignon apparaît comme l'agent le plus prometteur pour la lutte biologique contre les moustiques.

ACTIVITÉS sociales

Le centre "Age and Opportunity" vient de terminer la planification d'un voyage de trois semaines aller-retour en Grande-Bretagne pour le 12 septembre. L'itinéraire comprend une semaine à Londres et plusieurs excursions ainsi qu'une tournée d'une durée de deux semaines, de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Ecosse. Le coût du voyage escorté est de $1,587 par personne, comprenant les déjeuners à Londres ainsi que le déjeuner et le souper en tournée. Les places sont limitées et les personnes que cela intéresse devraient entrer en communication, le plus tôt possible, avec Mme Bettie Boyko au numéro 947-1276.

L'Association des locataires de Saint-Andrew tiendra son thé-bazar printanier le 1er avril, de 14 h à 16 h 30, au deuxième étage de la place Saint-Andrew. Veuillez utiliser l'entrée, rue Ellen. La place Saint-Andrew est située à l'angle des rues Ellen et Elgin.

Le volontarisme, au sein de la communauté, est une expérience valable et enrichissante. Les occasions de faire du bénévolat se présentent actuellement au "Friendly Visiting Centre", une succursale du centre "Age and Opportunity". Ce service demande aux volontaires de tout âge et de n'importe quel groupe ethnique, de visiter les personnes âgées dans leurs résidences. ON DEMANDE DES VOLONTAIRES - Si vous sentez le besoin de vivre une expérience valable et enrichissante, s'il vous plaît composer le numéro 233-2464.

Le "Polo Park Senior Festival" a de l'espace réservé pour des expositions de travaux artisanaux. Le festival se tiendra les 15 et 16 mai. Si vous connaissez des individus ou des groupes qui veulent y participer, entrer en communication avec Jon Morberg au numéro 947-1276.

Le Centre Notre-Dame des personnes du troisième âge situé au 444, rue Kennedy, tiendra un marché aux puces de 10 h à 13 h, le samedi 1er avril. Il y aura aussi un tirage de 13 h et des ballons seront donnés gratuitement au 100 premiers enfants, accompagnés par des adultes, qui se rendront sur les lieux. Des rafraîchissements seront servis. Tous sont les bienvenus.

L'Institut d'éducation suivie ("The Institute for Continuous Learning") de concert avec la Fondation de l'alcoolisme du Manitoba, offre un programme d'information visant à faire comprendre aux gens les effets et les conséquences qu'apporte l'abus des drogues et de l'alcool. Pour ceux qui veulent obtenir de plus amples renseignements, qui veulent poursuivre des études ou encore se lancer dans une nouvelle carrière telle que conseiller auprès des retraités de leur communauté, entrer en communication avec M. M. Tracz au numéro 943-2554. Le programme est offert gratuitement.

À PROPOS DE VOTRE GRAND NETTOYAGE PRINTANIER.- Votre santé physique est importante et ses récompenses ne sont que les vôtres. Amusez-vous tout en faisant de l'exercice! Tel que la natation au Club de "participaction" des retraités ("Retired People's Participaction Club"), au Y de Saint-Vital, situé au 5 de l'avenue Fermor. De plus amples renseignements au numéro 233-3476.

Une dame à la retraite du North Kildonan, a suivi des cours de français qui se sont terminés à Pâques. Elle désire entrer en communication avec une personne de langue française avec laquelle elle pourra s'entretenir en français ainsi que lui aider en allemand, en anglais et en slave. Composer le numéro 947-1276.

L'énergie à meilleur marché

Réfrigérateur et congélateur

L'achat

- **Le dispositif sans givre.**
Il coûte plus cher à l'achat et dépense jusqu'à 50% plus d'électricité qu'un réfrigérateur standard de même dimension.
La même chose s'applique aux congélateurs.

- **Isolation suffisante.**
Dans un réfrigérateur bon marché et de piètre construction, le compresseur fonctionnera plus souvent et consommera plus d'énergie.

- **Le superflu.**
Demandez-vous si vous avez vraiment besoin d'un compartiment pour ramollir le beurre, d'un dispensateur de glace broyée et d'autres accessoires superflus. Tous consomment de l'énergie.

L'emplacement

L'endroit où sont placés le réfrigérateur et le congélateur est important pour le rendement de ces deux appareils.

- **Evitez les sources de chaleur.**
Placez ces appareils le plus loin possible de la cuisinière, des rayons du soleil et des buses de chaleur.

- **Ventilation.**
Laissez suffisamment d'espace tout autour de l'appareil de façon à avoir une bonne circulation d'air.

L'entretien

- **Nettoyage des serpentins.**
Les serpentins de condensateur du réfrigérateur doivent être propres. La poussière agit comme isolant et oblige le compresseur à fonctionner plus longtemps pour atteindre le degré de température requis.

- **Fermeture de la porte.**
Vérifiez l'étanchéité du joint de la porte en refermant cette dernière sur une feuille de papier. Si vous pouvez retirer le papier très facilement, il est temps de changer la garniture de caoutchouc.

- **Dégivrage.**
Il ne faut pas laisser le givre s'accumuler à plus de 1/4 de pouce d'épaisseur.

L'utilisation

- **Réglage.**
Ne réglez pas la température à un degré plus froid que requis.

- **Ne surchargez pas l'appareil.**

- **Laissez les plats se refroidir avant de les réfrigérer.**

- **Arrêtez tout si vous quittez.**
Avant de partir en vacances, videz le réfrigérateur, nettoyez-le et arrêtez-le.

Energie, Mines et Ressources Canada.
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 307 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

1 - De l'AECFM à la SFM

Suite de la page. 7

les Franco-Manitobains. Concrètement, on supprima la lettre E, pour Education. Et dorénavant, la "nouvelle" Association des Canadiens français du Manitoba voulait devenir "l'instrument du regain d'enthousiasme des Franco-Manitobains".

DÉPART

Mais le nouveau départ n'eut pas lieu. Même si l'exécutif de l'époque a nourri l'intention de décentraliser ses activités pour reprendre contact avec la population. Même si Maurice Gauthier, alors vice-président de l'Association déclarait devant les membres du Comité régional de la Rivière-Rouge le 27 juillet 1966: "Je tiens à vous rappeler l'importance que nous devons attribuer aux fêtes du jubilé d'or de l'AECFM (sic). Nous devons absolument démontrer au grand public que les Franco-Manitobains en général (...) sont dynamiques".

Sans vouloir chercher à approfondir la délicate question du "dynamisme des Franco-Manitobains", il reste que l'intérêt des francophones pour l'Association, malgré ses efforts d'ouverture, semblait plutôt faible. Du moins si l'on en juge par le rapport établi lors de perception de fonds, fin 1966. "Il a été suggéré (...) de proclamer une semaine canadienne-française pour éveiller la fierté chez les nôtres (...) qu'une série d'articles soit publiée dans les journaux pour stimuler l'intérêt public". La situation financière reflétait cet état de fait. "Très mauvaise, pour ne pas dire alarmante" soulignait *le trésorier en juillet* 1966.

Les Franco-Manitobains semblaient ne plus vouloir soutenir l'Association; la vieille Association qui s'occupait de culture, d'éducation ne parlait pas assez des questions économiques qui touchaient pourtant directement un groupe dont le revenu moyen était inférieur à la moyenne. Alors, que voulaient les Franco-Manitobains dans ces années 1966-67? C'est la question difficile que se posèrent les délégués de L'ACFM lors du colloque qu'ils organisèrent à Gimli en juin 1967. La réponse? "Un programme d'animation sociale" expliqua l'exécutif au conseil d'administration en janvier 1968. Mais le conseil pléthorique dû entendre une autre explication, qui sonna le glas de l'Association.



Près de 240 délégués franco-manitobains venus de tous les coins de la province étaient réunis pour participer à l'assemblée générale qui clôtura, le 9 juin, les deux jours de session du rallye du Manitoba français. Un travail sérieux, mais sans éclat.

[photo LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE, *12 juin 1968]*

BUTS SEMBLABLES

"Il est de plus en plus évident que l'Association n'a plus au Manitoba français le prestige qu'elle a eu. Il est également évident que diverses associations travaillent à des buts semblables, mais tout ce travail, tous ces efforts ne sont pas coordonnés. (Voilà qui devait être dur à entendre, lorsqu'on prétendait servir de "grande centrale des initiatives franco-manitobaines"). Les structures étant explicitement mises en cause, l'exécutif se devait de proposer une solution, après le réquisitoire. "Nous avons d'abord parlé d'un colloque pour examiner les structures; nous avons aussi envisagé la possibilité d'un colloque pour tenter de découvrir ce que pensent et ce que veulent les Franco-Manitobains".

Le colloque allait s'appeler "Rallye du Manitoba français", organisé sur le modèle des Etats Généraux en juin '68, les 7, 8 et 9 précisément. 240 représentants de tous les secteurs de la communauté, répartis en quatre ateliers (politique, culturel, social et économique) prirent conscience de l'énorme travail de relèvement qu'il fallait effectuer sans délai, et cela dans tous les secteurs de la vie des Franco-Manitobains. Une priorité: entreprendre un vaste travail d'animation sociale pour "éveiller la masse apathique et la sensibiliser" (LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE).

Le quotidien "**Free Press**" utilisa l'expression de "révolution tranquille du Manitoba français". **LA LIBERTÉ** de l'"amorce d'un énorme travail de relèvement". Tous les délégués participant au Rallye souhaitaient ardemment qu'il ne demeurât pas sans lendemain. Mais avec quels moyens? Avec quelle courroie de transmission, puisque l'Association était déjà virtuellement condamnée par la majorité? Il fallait créer une nouvelle organisation. Et cette fois, les contours de la future Société franco-manitobaine se dessinaient nettement.

ORGANISATION CENTRALE

Ainsi, on devait "former une organisation centrale pour coordonner toutes les activités des Franco-Manitobains. Cette organisation se ferait un devoir de travailler sans relâche à la sauvegarde de la culture française au Manitoba". Ou encore: "Cette centrale regroupant les représentants de toutes nos organisations serait efficace pour faire pression auprès du gouvernement". Dans une de ses interventions, Michel Monnin expliquait: "J'ai eu l'impression, à ce Rallye, qu'une nouvelle mentalité a été créée et l'idée "sous le patronage de l'Association" m'échappe d'une certaine façon, pas parce que j'en veux à l'Association, mais je pense que son rôle a été outrepassé par ce Rallye. Si on continue de se servir de ce titre-là, il y aura quelque chose qui manquera (...)!"

Qui pouvait encore douter que L'A(E)CFM vivait ses derniers jours?

Dans un éditorial de **LA LIBERTE ET LE PATRIOTE** intitulé "Réflexions sur le Rallye", le RP Jean-Paul Aubry, après avoir souligné que l'événement était "très positif et trés important, même si cela manque d'éclat", souhaite "que ce Comité central qui a été demandé par les délégués soit constitué, le plus tôt possible, de personnes compétentes, souples, ouvertes au dialogue (...) capables d'exercer un véritable leadership auprès de leurs concitoyens et d'être, auprès des autorités gouvernementales, des porte-parole authentiques de la communauté franco-manitobaine".

Pour mettre en place ce Comité central, une commission, la "Commission des Dix" est mise sur pied en juillet. Son rôle? Etablir, conjointement avec l'exécutif de l'ACFM, un organisme central de coordination des ressources politiques, économiques culturelles et sociales. Et comme rapidement plus de 10 membres font partie de ladite commission, on finit par la nommer: Commission du Rallye. Parmi ses membres, on trouve entre autres: Michel Monnin, Antoine Gaborieau, Laurent Desjardins, René Toupin, Albert Lepage et Etienne Gaboury, qui en devient le président.



M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, profitait d'une courte visite à Winnipeg pour remettre lui-même un chèque de $5,000 à l'Association des Canadiens français du Manitoba dans le but d'aider aux préparatifs du Congrès de décembre 1968, ainsi qu'aux projets du 100 Nons. On le voit ci-dessus, remettant le chèque à M. Maurice Gauthier, président de l'ACFM; à droite, M. Etienne Gaboury, président de la Commission du rallye.

Bientôt des gestes concrets, avait dit le Premier ministre.

[photo LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE, *6 novembre 1968]*

BILINGUISME

Tout allait pour le mieux. La politique fédérale du bilinguisme prenait son essort. Et les subventions par la même occasion. "Vous pouvez compter sur des gestes concrets dans un avenir immédiat" déclarait le premier ministre Pierre Elliot Trudeau en octobre 1968 à une délégation de Franco-Manitobains à Ottawa. Le premier geste concret: le gouvernement fédéral fournira une assistance financière pour préparer le congrès-rallye du mois de décembre. De plus, il se chargera de payer les salaires de six animateurs sociaux "dont la tâche sera de combattre l'apathie" (**LA LIBERTÉ**), et il financera le maintien d'un secrétariat au service de la minorité francophone.

Mais si le Fédéral répondait aux aspirations de l'A(E)CFM, le gouvernement provincial d'alors, dirigé par M. Weir, ne se montrait pas du tout emballé. Il préférait parler de multiculturalisme plutôt que de bilinguisme. "Il semble bien que M. Weir nous mette tous dans le même sac, avec les Indiens et les Ukrainiens (...) et que nous Franco-Manitobains, nous nous trouvons au fond du sac", expliquait M. Maurice Gauthier, le président de l'ACFM.

Toutefois cette note discordante n'allait pas empêcher, moins d'un mois plus tard, le 7 décembre 1968, à l'occasion du congrès-rallye qui réunissait plus de 600 personnes, la création dans l'enthousiasme, de la Société franco-manitobaine. Le geste symbolique de M. Etienne Gaboury, président de la Comission du Rallye, mise sur pied en juin, remettant à M. Maurice Gauthier, président de l'ACFM, le parchemin contenant la nouvelle constitution, enterra définitivement l'Association. Vieille de 52 ans, ses structures et ses objectifs, malgré des tentatives de transformations, ne répondaient plus aux exigences du moment.

M. Maurice Gauthier fut élu par acclamation à la présidence. Les autres élus: MM. Etienne Gaboury, Albert Lepage, Phillippe Jubinville, Aimé Tétrault et Mme Suzanne Prince.

HEURES SOMBRES

Au lendemain de la fondation de la SFM, le RP Jean-Paul Aubry, dans l'éditorial de **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE**, écrivait: "Les événements de ces derniers jours au Manitoba français constituent un tel revirement de l'histoire que nous hésitons à les évaluer ou à les commenter". Pourtant, prudent, l'éditorialiste ajoutait immédiatement après: "Notre groupe a connu tant d'heures sombres (...) qu'instinctivement il craint d'être trop optimiste quand il aperçoit la lumière qui commence à percer les nuages".

Ceux qui croyaient dans la nécessité de changer l'AECFM avaient gagné la bataille. La nouvelle organisation, la SFM, venait d'être incorporée. Les structures adoptées devaient permettre "de promouvoir l'épanouissement et le développement des ressources économiques, politiques, culturelles et sociales de la communauté franco-manitobaine". Face à un programme aussi ambitieux, on comprend aisément pourquoi la priorité des priorités de la toute jeune SFM a été de se lancer dans l'animation.

(à suivre)

b.b.

30 P'TITES MINUTES avec Roger Lacroix

(première partie)

"You, speak White!"

Roger Lacroix (Joseph Lucien), brigadier général commandant le 10e Groupement aérien tactique de l'armée canadienne, est agé de 47 ans. Il est né à Hawkesbury (Ontario), le 21 mars 1931, onzième rejeton d'une famille de 16 enfants. Entré dans l'armée de l'air en mai 1951, il est actuellement stationné à la base de Saint-Hubert (Québec), où il nous a accordé cette entrevue téléphonique teintée de simplicité et d'humour.

Par Guy O'Bomsawin

Photos Forces canadiennes

• Quelle était la situation des Francophones à Hawkesbury, à l'époque où vous y avez grandi?

Je crois qu'elle était un peu plus difficile qu'aujourd'hui, quoique le poucentage des Francophones était à peu près le même.

A l'école secondaire, par exemple, les bouquins d'histoire, de sciences et de mathématiques étaient en anglais; à l'usine où j'ai travaillé un certain temps, les postes supérieurs étaient surtout occupés par des Anglophones.

Mais je ne peux pas dire qu'on ne s'arrangeait pas bien avec eux. Plusieurs jeunes anglophones se débrouillaient bien en français, mais c'était plutôt nous qui avions de la facilité pour parler anglais.

• Vous attribuez cela à quoi?

Peut-être à ce que nos bouquins étaient en anglais; on apprenait beaucoup plus d'anglais à l'école, qu'eux apprenaient le français. Je me rappelle même qu'à l'école anglaise, où j'ai obtenu mon immatriculation "senior", (parce qu'on ne l'offrait pas à l'école française), notre professeur de français ne savait pas dire trois mots en français! Elle me demandait souvent de prendre sa place et d'enseigner à mes compagnons de classe. On pourrait noter d'autres anecdotes; la situation du français n'était pas très saine à certains moments. J'ai donc enseigné tout en étant élève, parce que l'institutrice était d'abord professeur de physique, et qu'elle avait comme tâche secondaire de nous enseigner le français.



Revue des cadets à la base de Bagotville (Québec).

• Du côté social, ça se passait comment?

C'était assez bien partagé. Evidemment, lorsque j'étudiais à l'école française, j'étais beaucoup plus porté à sortir avec des Francophones mais on sortait aussi avec des Anglophones; on allait danser avec des amies anglophones. En allant à l'école anglaise, j'ai commencé à connaître beaucoup plus d'Anglophones et ça été assez facile d'entrer dans leur milieu.



Le brigadier général Lacroix recevant, du lieutenant général Carr, une plaque de mérite.

• Avez-vous senti qu'au départ il y avait, jusqu'à un certain point, une certaine animosité parce que vous étiez francophone?

Non, pas dans notre cercle d'amis. Ça n'existait pas. Mais lorsque j'ai travaillé à la CIP, là on nous faisait sentir qu'il y avait des différences de classes.

La coexistence

• Par contre, est-ce que les Francophones, ou vous-même, considériez les Anglophones avec un air sceptique?

Bien, ce n'était pas une animosité très évidente; on n'aimait pas les choses que disaient ou faisaient certains Anglais, le fait que ce soit les Anglophones qui occupent les bons postes, etc. . . Je me rappelle le temps où mon père était dans les affaires. Il était boucher, alors forcément bilingue, puisque la majorité de sa clientèle était anglophone. J'ai donc commencé très jeune à faire la livraison, et il fallait que je parle anglais.

• Etant alors près du Québec, n'avez-vous pas eu envie à un moment donné d'aller vivre dans un authentique milieu francophone?

Non, je n'ai jamais eu réellement le désir d'aller vivre au Québec. C'était peut-être dû à l'instinct du territoire. Je suis né en Ontario, j'y ai eu mon éducation et mes amis, et je souhaitais y rester.

Il faut dire que je ne connaissais pas le Québec. Maintenant, c'est différent. J'ai vécu à Québec pendant quatre ans, lorsque je suis entré dans les forces armées, et j'ai beaucoup aimé la ville. On n'y est jamais gêné d'être francophone !

"Speak White!"

• Est-ce que vous avez déjà éprouvé une certaine gêne d'être francophone en dehors du Québec?

Oh oui, embêté même! Je me rappelle le temps où j'étais étudiant pilote. J'étais le seul francophone. Il y en avait bien un autre de Rockland, mais lui était presque anglophone. Tous les autres parlaient anglais. Je devais prendre mon cours en anglais parce qu'il n'y avait rien en français. Les gars qui étaient mes amis étaient réellement mes amis. Lorsque je me trompais en anglais, ils essayaient de me corriger afin que je réussisse mon cours de pilote. Ils m'ont beaucoup aidé à améliorer mon anglais.

Ensuite, quand je suis devenu officier et que je me suis marié en 1953 à Rolande Hotte (une Canadienne française de l'Ontario, qui parlait assez bien l'anglais), nous sommes déménagés à Moose Jaw, en Saskatchewan. Là, l'attitude des Anglophones a été plus dure. Ils sont moins flexibles dans ce bout-là.

Je me souviens très bien de la première fois où nous sommes entrés au mess des officiers. Nous étions avec des amis anglophones et nous parlions anglais. Il est arrivé un visiteur civil: un homme assez âgé, qui était membre associé du mess. Il était accompagné de son épouse, une Française. Dès qu'elle a su qu'il y avait des francophones, elle est venue nous rencontrer et elle a commencé à nous parler en français. A un moment donné, un Anglophone est venu nous injurier en nous disant *You, speak White!* Alors là je me suis levé et je m'apprêtais à le battre, quand mes amis l'ont jeté dehors. Pareille situation ne s'est jamais reproduite.

A Moose Jaw, mon épouse a travaillé dans une pharmacie et chez Robin Hood. Les gars la taquinaient pas mal à cause du français, surtout quand venait le temps du football. Là, on y goûtait. Mais dire qu'on a été bafoués, ce serait faux.

• N'avez-vous pas un peu *taquiné les Anglophones*, vous aussi?

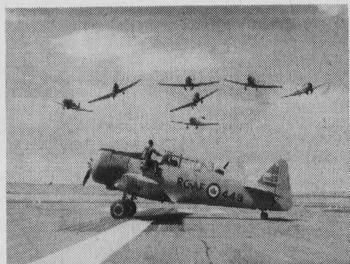
Ah oui! mais sans que ce soit sérieux, parce que réellement, dans les forces armées il n'existe pas de discrimination entre Francophones et Anglophones. Il y a peut-être quelques racistes, mais la majorité des gens acceptent n'importe quelle race, n'importe quelle religion. Où que ce soit, on s'accepte pas mal les uns les autres.

Les pilotes de chasse

• Qu'est-ce qui vous a amené à la carrière militaire et au brevet de pilote?

J'ai commencé à m'intéresser à l'aviation alors que je

Suite à la page.... 10



Ancien avion de chasse de type Harvard *(1939-1965)*.

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

P&R 707 A



L'histoire du 2860

Le sifflement long et plaintif qui émerge de la forêt; les puissantes roues d'acier, l'éclat luisant, le chuintement de la fumée qui s'échappe, voilà le Royal Hudson 2860 de nouveau en marche!

Le roi incontesté de la vapeur et de l'acier au Canada partira le 30 mars de sa station permanente de Vancouver nord pour Squamish, à l'extrémité de Howe Sound en Colombie-Britannique. Il entreprendra ainsi un voyage de 38 jours qui le mènera dans 16 villes canadiennes et américaines.

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page 9

faisais partie des cadets de l'air. J'avais été choisi par la ligue des cadets de l'air pour suivre un cours de pilote. Ensuite j'ai décidé d'aller à l'université, mais après six mois je me suis rendu compte que ça ne m'intéressait pas tellement. A l'époque, c'était le temps de la guerre de Corée, et on faisait beaucoup de recrutement. Je suis allé m'inscrire, et j'ai eu la chance d'être ensuite choisi comme pilote.

• Qu'est-ce qui vous a amené à devenir cadet? Tous les jeunes étaient cadets à ce moment là?

Oui, c'était pendant la guerre: en 1943-1944. Et puis, le fait de porter l'uniforme, c'était beau. Les petites filles nous regardaient! J'ai pris goût au pilotage avec les cadets de l'air. On nous faisait faire des tours d'avion et on nous apprenait la théorie du pilotage. On nous montrait aussi beaucoup de bons films. Des films de guerre, surtout de pilotes de chasse. Enfin, des films très passionnants.

• Où avez-vous pris vos premiers cours de pilotage?

A Gimli, au Manitoba. Je me suis entraîné sur les avions Harvard, parce qu'à l'époque tous les pilotes s'entraînaient sur ce type d'avion.

• Quelle a été votre impression en touchant les commandes d'un avion, la première fois que vous avez volé en solo?

J'étais tellement occupé à m'occuper de tout, que je ne savais plus . . . La première fois que l'on vole seul, on ne nous permet pas de nous éloigner du périmètre immédiat de la base. On nous demande de pratiquer nos décollages et nos atterrissages. Mais la première fois qu'on nous permet de nous éloigner, alors là on devient *alone in the world — moi je suis un bon pilote !* Là, tu essayes quelque chose que tu ne devrais pas faire, et tu te fais peur. Presque tous les pilotes ont fait ça. Ensuite, tu reviens à la base bien tranquillement sans trop faire de manoeuvres brusques, en faisant semblant qu'il ne s'est rien passé. Presque tous les pilotes se font peur la première fois.

Moi, j'ai fait des vrilles. J'en ai fait plus qu'une, et plutôt que de m'arrêter du bon côté, je me suis arrêté à l'envers, puis j'ai commencé à piquer vers le sol. J'étais figé. Je ne savais plus que faire, mais finalement je me suis débrouillé, ou je me suis convaincu qu'il fallait que je réagisse. Quand je me suis stabilisé, j'étais pas mal près du sol, et là j'ai eu peur (. . .)

Ça c'est une bonne leçon, parce qu'après on devient beaucoup plus raisonnable. C'est comme la première fois que tu conduis une voiture; il faut que tu fasses des excès de vitesse pour te prouver que tu es bon conducteur.

Les CF-5

• Lorsque vous avez pris les commandes d'un avion à réaction, quelle sensation avez-vous éprouvé?

Ce type d'avion-là réagit bien. Dès que tu touches aux commandes, ça répond; un peu comme lorsque tu es au volant d'une voiture sport. Vitesse et tranquillité! Quand tu montes très haut, le ciel devient bleu très foncé et tu peux voir clairement à une distance de 200 kilomètres. C'est de toute beauté !

Lorsque tu as piloté un CF-5, tu ne veux plus piloter de 747 ou d'autres appareils du genre, car c'est un peu comme conduire un camion ou un autobus. Ce n'est plus intéressant. Etre pilote de chasse, c'est une carrière; une profession. Ça devient tellement passionnant, qu'il n'y a plus grand chose qui t'intéresse à part cela.

• Est-ce qu'au moment de votre adolescence, le goût de devenir pilote était tellement ancré dans votre esprit que rien n'aurait pu faire en sorte que vous ne deveniez pilote?

Si on m'avait offert le poste de navigateur ou d'officier de communication, j'aurais refusé.



Ile de glace soviétique dans l'Arctique *(Sept. 77).*

• Vous avez, un tantinet, manqué la guerre de Corée?

Oui. A ce moment-là, j'étais à l'entraînement pour une période d'environ 2 ans. C'est le temps que ça prend avant qu'un pilote devienne opérationnel. Lorsque j'ai terminé, la guerre de Corée était presque finie. D'ailleurs, on n'y avait pas envoyé beaucoup d'hommes.

A cette époque, notre travail était d'un autre ordre, puisqu'il y avait une menace grandissante du côté de la Russie. C'était la guerre froide et on grossissait les forces de l'OTAN en Allemagne, en France et en Angleterre.

• Pour un général, n'est-ce pas plus normal de faire la guerre que la paix?

Il est normal de s'entraîner pour la guerre afin de maintenir la paix. Si on s'y prépare et qu'on a un ennemi, on marchera sur lui facilement. De plus, si on est prêt et que l'ennemi le sait, il va hésiter avant de nous déclarer la guerre.

• Est-ce à dire que vous préparez à la fois des tactiques de défensive et d'offensive?

Oui, ici nous préparons les deux.

• Avez-vous des gens dans le Nord?

J'ai des unités d'avions de chasse, des CF-5. Ils ont pour tâche de supporter les forces terrestres; de faire de la reconnaissance visuelle et photographique, ainsi que des vols d'entraînement pour repousser les forces ennemies.

• Etes-vous également responsable de la chasse anti-sous-marine?

Non, mais les Forces canadiennes le sont. Sous mon commandement, j'ai eu des CF-5 et des avions citernes. Ils ont photographié l'île de glace soviétique. Cette île-là est située dans l'Arctique, et se déplace continuellement. Ces photographies ont d'ailleurs été publiées. Des explorateurs et des hommes de science de l'Union Soviétique y font des recherches et nous sommes allés vérifier; c'est normal, puisque c'est chez-nous que ça ce passe.

(la semaine prochaine : devoir et conscience sont synonymes)

P&R 707 B

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

pratique

cuisine



LA FARINE DE BLÉ ENTIER

"L'alimentation naturelle" grandit en popularité. On retrouve de plus en plus de farine de blé entier dans les cuisines.

Farine de blé entier vs farine blanche enrichie: un sujet qui suscite beaucoup de discussions. Laquelle est plus nutritive? Comme son nom l'indique, la farine de blé entier est obtenue par la moulure du grain de blé entier; ce qui signifie qu'elle contient tous les éléments nutritifs présents naturellement dans le son et le germe, tels que le fer et les vitamines du complexe B. Même si actuellement, toute farine blanche doit être enrichie de thiamine, niacine et riboflavine, la farine de blé entier a en quelque sorte une meilleure valeur nutritive. Et parce qu'elle contient le son, c'est aussi une importante source de fibres.

Il est facile de substituer la farine de blé entier à la farine blanche dans les recettes; on en utilise la même quantité. Mais, puisqu'elle est plus lourde et plus grossière que la farine blanche, elle convient mieux à la préparation de pains, muffins, crêpes et autres pains éclair. Et aussi, elle ne développe pas un gluten aussi fort que celui de la farine blanche, qui fait que le pain de blé entier ne lève pas autant.

La farine de blé entier ne se conserve pas aussi bien que la farine raffinée; elle a tendance à rancir, parce qu'elle contient l'huile du germe de blé. Il vaut mieux acheter seulement la quantité qui peut être utilisée en moins de deux mois. Elle se conserve environ six semaines à température ambiante et 12 semaines au réfrigérateur.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada suggèrent de "sortir" la farine de blé entier pour essayer ces "Muffins de blé entier". C'est une façon économique et délicieuse d'offrir des goûters nutritifs. Des mesures métriques devraient faire partie de la cuisine maintenant.

MUFFINS DE BLÉ ENTIER

250 g de farine tout usage tamisée
15 g de poudre à pâte
2 g de sel
50 g de cassonade
250 g de farine de blé entier
1 oeuf battu
250 ml de lait
50 ml de beurre, fondu

Tamiser les quatre premiers ingrédients. Incorporer la farine de blé entier. Mélanger oeufs, lait et beurre. Ajouter aux ingrédients secs, en remuant juste assez pour humidifier. Remplir aux deux-tiers des moules à muffins graissés. Cuire à 190oC jusqu'à doré (20 à 25 minutes). Quantité: 12 muffins.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada

UNE COLLECTION À COMMENCER

On collectionne souvent des recettes qui ne sont jamais essayées! Mais avec les recettes métriques, c'est différent; voilà une bonne occasion d'utiliser les mesures métriques. Vous pouvez garder vos tasses et cuillers à mesure conventionnelles pour vos recettes actuelles.

Votre collection pourrait commencer par la section des salades avec cette croustillante "Salade de fèves germées". Les fèves germées fraîches sont disponibles dans presque tous les supermarchés; on peut aussi les faire pousser soi-même en faisant germer des haricots mungo. En plus de fournir les éléments nutritifs de la graine, les germes élaborent de la vitamine C; une tasse de germes frais contient autant de vitamine C qu'une petite tomate.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada trouvent que les fèves germées, fraîches ou en conserve, rendent les salades croustillantes; et cette recette permettra de commencer votre métrisation de façon agréable.

SALADE DE FÈVES GERMÉES

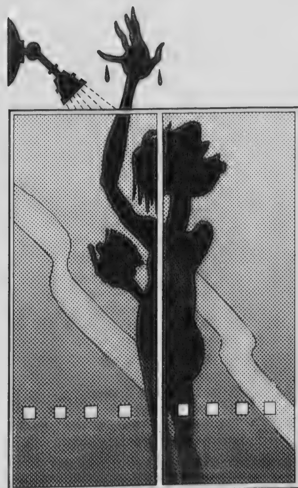
1 boîte (540 ml) de fèves germées, égouttées ou 500 ml de fèves germées fraîches
50 g d'oignons verts hachés
125 g de radis tranchés
250 g de carottes râpées
250 g de laitue en lanières
75 ml de mayonnaise ou de sauce à salades
1 gousse d'ail écrasée
2 g de sel
1 g de poivre
2 g de raifort
2 ml de vinaigre

Rinser les fèves germées à l'eau froide. Mélanger les légumes et refroidir. Bien mélanger les autres ingrédients. Ajouter à la salade juste avant de servir. 6 portions.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada

Avis au consommateur

VERRE DE SÉCURITÉ



Les portes de verre peuvent présenter un danger pour les jeunes enfants turbulents ou les adultes distraits. Le Conseil national de recherches estime qu'environ 10,000 accidents par année étaient causés, dans les foyers, par des surfaces de verre, avant l'inclusion, en 1974, des règlements sur le verre de sécurité dans la Loi sur les produits dangereux.

Tous ces accidents, dont la moitié concernaient des enfants, ont résulté de l'emploi du verre ordinaire. Celui-ci, sous l'effet d'un choc violent, éclate en fragments acérés comme des pointes de couteaux qui peuvent causer de graves blessures et même la mort.

L'emploi du verre de sécurité peut éviter des accidents à la maison car, contrairement au verre ordinaire, il résiste aux chocs et se casse difficilement.

Il existe trois sortes de verre de sécurité: le verre trempé, le verre feuilleté et le verre armé.

La Loi sur les produits dangereux interdit l'annonce, la vente ou l'importation au Canada de portes de baignoire et de douche, et de portes extérieures à usage domestique qui ne sont pas fabriquées avec du verre de sécurité, ou qui comportent une vitre qui n'est pas en verre de sécurité.

Les règlements sur l'emploi du verre de sécurité sont inclus dans le Code national du bâtiment et dans les dispositions sur les logements résidentiels de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que dans la Loi sur les produits dangereux.

Si votre maison a été construite avant 1974, il est fort possible que les portes, panneaux de douche, etc., soient en verre ordinaire. Si vous devez remplacer ces articles, n'oubliez pas qu'ils doivent être en verre de sécurité et satisfaire aux exigences de la Loi sur les produits dangereux. Toutefois, si vous préférez les réparer, n'employez que du verre de sécurité, pour avoir plus de protection dans votre foyer.

En respectant les règles de sécurité suivantes, vous pourrez diminuer les risques d'accident dans votre maison:

- Soyez attentif; assurez-vous toujours que la porte de verre est bien ouverte, et qu'il s'agit d'une porte et non d'un panneau fixe.
- Installez des motifs décoratifs ou des barres de sécurité sur les portes ou panneaux vitrés coulissants, pour qu'il soit facile de voir si la porte est fermée ou ouverte.
- Disposez un meuble ou une plante ornementale devant les grands panneaux de vitre.
- Ne laissez pas de jeunes enfants s'amuser près d'une porte ou d'un panneau de vitre. S'ils trébuchent, ils peuvent donner de la tête contre le verre.
- Placez des bandes anti-glissantes ou un tapis anti-dérapant au fond de la baignoire. L'installation d'une barre d'appui au mur est aussi recommandée.
- Dégagez l'espace près des portes. Les gens risquent de trébucher sur des jouets, petites tables, carpettes ou autres articles et de se blesser sur une porte ou un panneau de verre.

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada.
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

PAR 107 — Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

conseils

POURQUOI L'ENFANT SE RONGE LES ONGLES

Généralement, un enfant se ronge les ongles pour échapper à une tension ou à une inquiétude au-dessus de ses forces tout comme celui qui, sans cesse, tortille une mèche de cheveux ou se mordille les lèvres. Ce n'est pas parce que cette habitude vous déplait et que vous lui défendrez de le faire que l'enfant cessera de se ronger les ongles. Il ne se corrigera pas, non plus, si vous lui attachez les mains, ou si vous lui enduisez les doigts de substances d'un goût désagréable, ou même si vous les encagez dans du métal. Il ne peut pas s'en empêcher et, la plupart du temps, il ne s'en aperçoit même pas.

Pour échapper à son inquiétude et à sa tension, il lui faut faire quelque chose et se ronger les ongles le satisfait.

Chez un jeune enfant, la tendance à ronger ou à mâchouiller est un signe de tension intérieure. Les ongles sont durs, insensibles et toujours à sa portée. Mais une fois l'habitude prise, l'ongle et le tour des ongles deviennent rugueux et cette irritation provoque à nouveau le rongement.

Des moyens répressifs comme les bandages et les éclisses ne font qu'intensifier et empirer la tension et l'inquiétude qui sont les causes premières de l'habitude. Il est souvent difficile de découvrir la cause de l'inquiétude; elle peut remonter à des semaines ou des mois. Il vous faudra de la patience et de la compréhension pour aider votre enfant à dominer sa tendance.

ESSAYEZ CES PROCÉDÉS

Trempez les doigts de l'enfant dans de l'huile d'olive afin de les adoucir et de diminuer l'irritation; ensuite tâchez d'établir les causes physiques ou émotives.

Contrôlez son état physique général; vérifiez ses façons de manger et de dormir; assurez-vous qu'elles concordent avec le régime de vie approprié aux enfants de son âge. Il devrait avoir un bon teint et augmenter régulièrement de poids. Se fatigue-t-il facilement? C'est que quelque chose ne va pas. Une fois de plus, demandez-vous s'il court, saute, grimpe, joue suffisamment au grand air, si tout son temps est occupé?

Maintenant, du point de vue émotif, comment est-il? C'est probablement là qu'est le mal. Exploitez sa confiance en lui-même en le persuadant qu'il peut vraiment réussir à faire quelque chose tout seul et qu'au besoin, vous êtes toujours là pour l'aider. Montrez-vous fier de lui quand il accomplit la moindre chose. Si vous le gardez trop sous votre dépendance il peut révéler son besoin de liberté en se rongeant les ongles. D'autre part, si vous exigez trop de lui, il craindra de ne pouvoir pas vous satisfaire et il manifestera cette crainte en se rongeant les ongles. L'habitude peut aussi provenir de ce qui se passe à l'école: programme trop difficile pour lui ou institutrice trop sévère.

Quand l'enfant est assez âgé, essayez de développer chez lui la fierté d'une main bien soignée, aux ongles bien formés. Répétez-lui qu'éventuellement il vaincra son habitude. S'il recommence, fermez les yeux et continuez de l'encourager.

impôt

Vous vous demandez ce qu'est le REEL

Les régimes enregistrés d'épargne-logement ont été instaurés en 1974 afin d'aider les Canadiens à épargner en vue de l'achat d'un logement. Depuis, environ 750,000 régimes ont été achetés, la plupart, par des contribuables salariés.

Dans le budget de 1977, il était proposé de modifier sensiblement les régimes existants et les critères d'admissibilité à de nouveaux régimes. Vous trouverez des renseignements sur les conséquences fiscales de ces modifications dans un feuillet d'information sur les REEL de la nouvelle série,"Vous vous demandez", publiée par Revenu Canada, Impôt.

Une disposition qui inquiète beaucoup de contribuables est celle qui stipule que vous n'êtes plus admissible à un REEL et que vous ne pouvez plus y contribuer si le conjoint avec lequel vous résidez est déjà propriétaire d'un logement. Si vous détenez un REEL dans ces conditions, vous devez vous demander quoi faire des fonds que vous avez déjà accumulés dans votre régime. Vous n'êtes pas obligé de retirer les fonds de votre régime et de payer aussitôt l'impôt sur cette somme. Les diverses possibilités qui s'offrent à vous sont exposées dans le feuillet d'information.

Une période maximale de 20 ans a été imposée pour l'accumulation des fonds dans les régimes. Auparavant, il n'existait pas de limite; la nouvelle disposition s'applique aux régimes existants et aux nouveaux contrats.

Il ne vous est plus permis de consacrer des fonds de votre REEL à l'achat de meubles ni de transférer ces fonds à un régime enregistré d'épargne-retraite ou à un régime enregistré de pensions sans payer d'impôt.

À partir de l'année d'imposition 1978, seules les contributions faites au cours de l'année peuvent être déduites. Auparavant, vous pouviez déduire les contributions versées dans les 60 jours suivant la fin de l'année.

D'autre part, vous avez jusqu'à trois ans pour réclamer une déduction à partir de la date où vous avez retiré des fonds de votre REEL. Cette disposition est rétroactive à 1975. Supposons que vous ayez retiré vos fonds en 1976 pour acheter une maison et que la transaction ait échoué à la dernière minute, vous avez probablement inclus la somme retirée dans votre revenu de cette année-là. En vertu de la nouvelle disposition, vous avez encore droit à une déduction si vous achetez un logement dans les trois années qui suivent le retrait des fonds. La déduction doit être réclamée l'année où vous achetez la maison et elle est limitée au montant inclus dans votre revenu qui a servi à l'achat de votre logement.

Vous pouvez vous procurer gratuitement, auprès d'un bureau de district d'impôt, le feuillet d'information sur l'incidence fiscale des modifications apportées aux REEL.

Une loi contre la discrimination

Depuis les derniers grands conflits, les nations se sont arrêtées sur les horreurs de la guerre, et ont cherché un moyen de faire respecter le droit de la personne à la vie et à la libre expression de soi, dans une société humaine.

Pour les uns, cette intention signifie, aussi dramatique que cela soit, mettre un terme aux guerres qui les déchirent.

Pour les autres, qui vivent dans un cadre moins apocalyptique, cette initiative signifie l'abolition de la torture, de la discrimination sous toutes ses formes, du viol de la vie privée et de l'existence de pièces ou de dossiers pouvant leur porter préjudice.

Dans l'optique de la croissance d'une nouvelle société, le Canada a franchi un pas important le premier mars dernier, en créant la Commission canadienne des droits de la personne.

La loi

La Loi canadienne sur les droits de la personne est une loi du Parlement fédéral du Canada.

Elle s'applique à tout organisme relevant de l'autorité fédérale:

- aux **ministères fédéraux**
- aux **organismes fédéraux** (agences, commissions)
- aux **entreprises industrielles et commerciales** relevant de cette même autorité (banques, cies ferroviaires ou aériennes, etc.)

Elle concerne

- **les politiques d'emploi** de ces organisations
- **et les rapports qu'elles entretiennent avec le public.**

Neuf types de discrimination

La Loi protège les individus contre la discrimination relative à:

la race

l'origine nationale ou ethnique

la couleur

la religion

l'âge

le sexe

la situation de famille

la situation d'une personne graciée après avoir été condamnée

la situation d'un handicapé sur le marché du travail

Neuf domaines

Il y a neuf domaines où ces types de discrimination sont interdits.

- **La fourniture de biens et de services**

On ne peut refuser à quiconque la possibilité d'obtenir des biens ou des services.

Ex.: une banque ne peut pas refuser un crédit à une femme en invoquant son état de femme mariée.

- **La possession ou location de logement**

On ne peut enlever à personne le droit de posséder ou de louer un commerce ou une résidence.

Ex.: on ne peut pas empêcher une personne d'acheter ou de louer des locaux, pour fins commerciales ou résidentielles, appartenant au Gouvernement fédéal ou contrôlés par lui, à cause des croyances religieuses de cette personne.

- **L'emploi**

Les employeurs ne peuvent pas refuser d'employer ou de continuer à employer quelqu'un ni traiter injustement leurs employés.

Ex.: une compagnie aérienne ne peut pas refuser d'engager quelqu'un comme commissaire de bord ou comme hôtesse, à cause de sa race.

- **Les offres et demandes d'emploi**

Elles ne doivent en aucune façon exclure des groupes ou des personnes par suite d'une discrimination que la Loi interdit.

Ex.: si une banque cherche des personnes pour tenir sa caisse, ses annonces ne doivent pas spécifier que seules les candidatures de femmes seront prises en considération.

- **Les associations d'employés**

Personne ne peut être empêché de faire partie d'une association de ce genre.

Ex.: l'appartenance au syndicat d'une entreprise ferroviaire ne peut pas être interdite pour raison d'origine ethnique.

- **La politique d'emploi**

Les politiques et les ententes relatives à l'emploi ne doivent pas priver certains groupes, ni certaines personnes, du droit de solliciter un emploi.

Ex.: une compagnie de téléphone ne peut pas avoir une politique d'emploi excluant les handicapés.

- **L'égalité des salaires**

Dans un établissement donné, l'employeur n'a pas le droit d'établir des différences de salaire entre les employés de sexe masculin et les employés de sexe féminin qui exécutent des fonctions équivalentes.

Les critères permettant d'établir l'équivalence des fonctions sont: les qualifications, les efforts et les responsabilités requis pour exécuter le travail, compte tenu des conditions dans lesquelles le travail doit être fait.

Les possibilités doivent être égales pour les hommes et les femmes; tant en ce qui concerne le travail que le salaire.

Ex.: le Gouvernement fédéral ne peut pas payer moins cher une catégorie d'employés composée en grande partie de femmes, qu'une autre catégorie d'employés comprenant surtout des hommes, si la valeur du travail accompli est la même.

- **Les avis discriminatoires**

C'est faire preuve de discrimination que de publier ou de mettre à la vue du public un avis, une enseigne, un symbole, un emblème ou tout autre écrit enfreignant la Loi canadienne sur les droits de la personne ou encourageant autrui à l'enfreindre.

Ex.: on ne peut pas empêcher une personne d'acheter ou de louer des locaux, pour fins commerciales ou résidentielles, appartenant au Gouvernement fédéral ou contrôlés par lui, à cause des croyances religieuses de cette personne.

- **Les messages haineux**

Aucune personne ni aucun groupe n'a le droit d'employer le téléphone pour exposer une personne ou un groupe de personnes à des messages de haine ou de mépris que la Loi interdit.

Ex.: les messages de haine pré-enregistrés que l'on communique par téléphone sont interdits en vertu de la nouvelle Loi.

Le recours

La Commission canadienne des droits de la personne peut vous aider

si vous pensez que vous êtes l'objet d'une discrimination **de la part d'une personne ou d'un organisme** agissant au nom d'un ministère ou d'une agence du Gouvernement fédéral

ou **de la part d'une entreprise commerciale ou industrielle** sous juridiction fédérale.

Vous pouvez porter plainte en écrivant ou en téléphonant à la Commission.

Les plaintes peuvent provenir aussi bien d'individus que de groupes, et même de la Commission.

L'étude des plaintes

Lorsqu'une plainte sera acceptée, elle fera l'objet

1 — d'une **enquête** et
2 — d'un **rapport** rédigé;

s'il le faut, la Commission

3 — nommera un **conciliateur;**

si ces moyens ne suffisent pas, la Commission

4 — établira un **Tribunal** qui enquêtera sur la plainte
5 — et prendra une **décision.**

Si la plainte est justifiée, le Tribunal peut ordonner

- que la **discrimination cesse**
- que des **indemnités** soient versées à la victime pour émoluments perdus, dépenses encourues ou préjudice moral.

Suite à la page 20

P&R 607-A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SFM

LE GRAND RASSEMBLEMENT

le 9 avril, 1978

Pour ouvrir l'assemblée en beauté, la SFM vous donne l'occasion de rencontrer, le samedi 8 avril à 20 h, au Centre des congrès une bonne douzaine d'artistes manitobains.

A la soirée-cabaret, on pourra se verser un bon verre tout en prêtant l'oreille aux chansons de chez-nous.

Pour s'amuser, on s'amusera! Mais il faut s'y rendre!

10e anniversaire

Rien de mieux que la danse pour se remettre d'une longue journée de travail ardu et rien de mieux que la musique de Gerry Brétécher pour nous donner du rythme.

Un rendez-vous à ne pas manquer: La discothèque Gerry Brétécher, le dimanche 9 avril au Centre des congrès. La musique s'enchainera immédiatement après le spectacle de Mélo-Mani.

Un, deux et trois, quelques pas de danse vers le Centre des congrès.

10e anniversaire

ALFRED L'ENCLUME est déjà prêt



Alfred était tellement content d'apprendre que la date limite pour réserver une chambre au Holiday Inn était repoussée au 5 avril, qu'il a accepté de se laisser photographier dans son complet du dimanche.

Parce qu'Alfred, avec les problèmes de délais postaux, n'aurait pu faire parvenir sa demande de réservation à l'hôtel avant le 27, l'ancienne date limite.

Même que pour fêter cet événement, Alfred l'Enclume a payé de sa poche une tournée générale. Il faut dire qu'il tient absolument à participer à toutes les activités du 10e anniversaire.

Après le 13e verre, il a aussi donné le nom de son candidat favori. Toutefois, comme il ne s'agit pas dans ces colonnes de favoriser qui que ce soit, nous tairons le choix d'Alfred. Il se chargera de le crier lui-même bien fort le 9 avril.

IL FAUT FAIRE UN CHOIX...

ÉCONOMIE I

Saint-Boniface: centre touristique - rêve ou réalité?

Sommes-nous assis sur une petite mine d'or?

ÉCONOMIE II

Genres d'investissements possibles? Qui peut investir, quand, comment et pourquoi? Des personnes de différents secteurs viendront partager avec nous leurs expériences et connaissances.

ÉDUCATION

Panel composé des présidents de l'Association des commissaires de langue française, des éducateurs franco-manitobains, de la Fédération des comités de parents, et du sous-ministre adjoint - BEF.

CULTUREL

Historique, bilan des acquis et orientation. Le Centre culturel franco-manitobain?

POLITIQUE

1- **La question Forest - aspect historique, aspect juridique;**
2- **La Société franco-manitobaine - bras politique des Franco-Manitobains - comment l'utiliser?**

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Le rôle de l'Eglise dans la communauté francophone en 1978?

Le rôle des divers organismes qui gravitent autour de la communauté paroissiale?

N.B. Chaque atelier discutera brièvement la question suivante: Les Franco-Manitobains ont-ils un rôle à jouer aux prochaines élections fédérales?

-Une feuille d'inscription **par personne**, s'il vous plait.

NOM:..**TÉLÉPHONE:**..............

ADRESSE:......................................**CODE POSTAL:**...........

PARTICIPATION: (cochez-en un s.v.p.)

1- membre, et inscription (cotisation libre) ☐

2- (membre, inscription, banquet, soirée, PRIX: $10.00) ☐

3- observateur (non-membre), inscription, PRIX: $5.00 ☐

4- observateur (non-membre), inscription, banquet, soirée PRIX: $15.00 ☐

5- Assemblée annuelle Conseil jeunesse provincial
membre, inscription (cotisation: $2.00) ☐
membre, inscription, banquet, soirée: $6.00 ☐

6- Assemblée annuelle Fédération de l'Age d'Or du Manitoba
membre, inscription (cotisation libre) ☐
membre, inscription, banquet, soirée: $8.00 ☐

7- Assemblée annuelle Fédération des comités de parents
membre, inscription (cotisation libre) ☐
membre, inscription, banquet, soirée: $10.00 ☐

ATELIER DE VOTRE CHOIX (cochez-en un s.v.p.)

1- communautaire ☐
2- culture ☐
3- économie ☐
4- éducation ☐
5- politique ☐

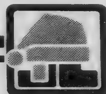
Nous offrons des services gratuits pour la garderie (2 à 10 ans). Si vous prévoyez vous en servir, cochez s.v.p.

N.B. Les billets ainsi que les trousses d'information vous seront remis la journée de l'assemblée annuelle.

Veuillez retourner cette feuille d'inscription indiquant l'atelier de votre choix, ainsi que votre chèque le plus tôt possible, s.v.p. à

Pauline Hince,
Société franco-manitobaine,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7

Pour réserver les billets de banquet, la date limite est le 5 avril



Le Festival du Voyageur
présente

CANO

en spectacle



Ce groupe très populaire du nord de l'Ontario devait se présenter lors du dernier Festival, mais à cause de circonstances imprévues, a dû annulé son spectacle quelques jours avant le Festival. Les organisateurs du Festival vous donnent cette occasion unique de voir et entendre ce groupe folk-rock remarquable, le vendredi, 7 avril prochain, à 20h30, en la Salle Pauline Boutal 340, boulevard Provencher. Les billets à $5.50 sont en vente au guichet du C.C.F.M. et au Canot du Voyageur, 202 Provencher.

EN DIRECT



Exceptionnellement cette semaine:

MAURICE AUGER
vous présentera deux émissions

HEBDO

Emission consacrée à l'actualité manitobaine.

DIMANCHE À 19 h 00

Rétrospective des réalisations de la SFM

DURANT L'ANNÉE QUI VIENT DE S'ÉCOULER.

JEUDI À 19 h 00

L'éducation française

- de 1961 à 1971, année de création du BEF
- Evolution du BEF de 1971 à nos jours

ENTREVUES AVEC:

- Keith Cosens, Ministre de l'éducation
- Raymond Hébert, sous-ministre adjoint
- des animateurs du BEF
- des chercheurs du collège.

une réalisation de François Savoie

HEBDO

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 1er au 7 avril

GÉNIES EN HERBE...

samedi à 18 h.





Cette semaine, l'équipe du **Précieux-Sang** affrontera celle de **Saint-Claude**
QUE LES MEILLEURS GAGNENT....

ICI AILLEURS———samedi à 18h35.

GARRISON: UN AN APRÈS..... QUOI?



L'équipe d'Ici Ailleurs: (de gauche à droite)

Bernard Beaudry, *Claude Trudelle* (assis), *Martin Cloutier*, *Jean Hébert* (derrière la caméra) et *Moe Bilous.*

Un an après le rapport de la **Commission internationale mixte**, condamnant le projet de **dérivation Garrison**, au Dakota du Nord, pour son potentiel de pollution des eaux manitobaines, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis n'ont toujours pas entamé de négociations. Pourtant des rumeurs circulent.....le journaliste **Jean Hébert** a voulu en savoir davantage. Il s'est rendu de l'autre côté de la frontière et il vous livrera, **samedi à 18 h 35**, les résultats de son enquête.

La réalisation est signée:
Martin Cloutier

AUX BEAUX DIMANCHES... CETTE SEMAINE

Les Grands Fleuves du monde
le 2, 20 h 30

Le Saint-Laurent



La Voie maritime du St-Laurent

Ceux qui croient tout connaître des activités de ce fleuve dont l'histoire nous est familière seront surpris de voir tout ce qu'ils ignoraient. Le film offre des vues aériennes splendides que peu de gens ont eu la chance de voir. Ici, la géographie sert de prétexte pour illustrer la vie des hommes, ceux d'hier et d'aujourd'hui. Les interviews avec des historiens, des géographes, des sociologues, ainsi que des extraits de films nous révèlent l'importance qu'a eue ce fleuve dans notre histoire. La contribution du Saint-Laurent au développement de notre pays est si considérable, qu'elle est étroitement liée à la vie des hommes qui ont vécu sur ses rives. Mais de la géographie à l'histoire, nous passerons aussi à l'anecdote et même à la poésie.

Un dithyrambe symphonique inspiré de Nietzsche

Les téléspectateurs mélomanes qui s'intéressent à l'oeuvre de Richard Strauss sont invités à entendre, dans le cadre des **Beaux Dimanches** le 2 avril à 21 h 30, son poème symphonique intitulé **Ainsi parlait Zarathoustra,** exécuté par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker. A l'orgue: Claudette Denos.

Franz-Paul Decker dirige l'O.S.M.



MERCREDI À 21 H 00 LE GALA DES "HECTORS" -avec-

Jean Lapointe



Dominique Michel



Jean-Pierre Ferland



Clémence Desrochers



Yvon Deschamps



Claude Léveillée



Robert Charlebois



Jean Lapointe animera cette heure de variétés au cours de laquelle, en compagnie de tous ses amis, il nous présentera les meilleurs numéros d'humour, de rire et de fantaisie. Le Gala des "Hectors"...le gala des gags et des farces.....à voir...

AMATEURS SPORTIFS À VOS POSTES!

DIMANCHE À 13 h 00 À L'UNIVERS DES SPORTS

Championnat mondial de curling

EN DIRECT DE WINNIPEG

Commentateur: ***Raymond Lebrun***



VENDREDI 7 AVRIL À 21 h 30:

Les as du cyclisme

A l'émission **JO** qui sera télévisée le vendredi 7 avril à 21 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, le réalisateur Gaston Dagenais nous proposera trois rencontres avec des as du cyclisme: Daniel Morelon, Louison Bobet et le Québécois Marcel Roy. Il sera donc question des pistards et des routiers, ces deux spécialités du cyclisme.



LE JEUDI 6 AVRIL À 13 h 35

Débute la saison du baseball

Commentateur: ***Guy Ferron***
Analyste: ***Pierre Ladouceur***

Le Baseball des Expos



CALENDRIER DES MATCHS DE L'ANNÉE

Baseball

Jeudi	6 avril	13 h 35	Toronto à Détroit
Vendredi	14 avril	14 h 00	New York à Montréal
Mercredi	3 mai		Houston à Montréal
Mercredi	10 mai		New York à Montréal
Mercredi	17 mai		Cincinnati à Montréal
Mercredi	24 mai		Montréal à St-Louis
Mercredi	31 mai		Chicago à Montréal
Mercredi	7 juin		San Diego à Montréal
Mercredi	14 juin		Milwaukee à Toronto
Mercredi	21 juin		Montréal à New York
Mercredi	28 juin		Philadelphie à Montréal
Mercredi	5 juillet		Toronto à Baltimore
Mardi	11 juillet		Match des Etoiles (de San Diego)
Samedi	15 juillet		Houston à Montréal
Mercredi	19 juillet		Atlanta à Montréal
Samedi	22 juillet		Oakland à Toronto
Mercredi	26 juillet		Montréal à Houston
Samedi	29 juillet		Montréal à Atlanta
Mercredi	2 août		Pittsburgh à Montréal
Mercredi	16 août		San Francisco à Montréal
Mercredi	23 août		Los Angeles à Montréal
Mercredi	30 août		Toronto à Boston
Mercredi	6 septembre		New York à Montréal
Mercredi	13 septembre		Montréal à New York
Samedi	16 septembre		Toronto à Baltimore
Mercredi	20 septembre		Philadelphie à Montréal
Mercredi	27 septembre		Montréal à Philadelphie
En cas de pluie			
Samedi	10 juin		Los Angeles à Montréal
Samedi	9 septembre		Chicago à Montréal
Samedi	17 juin		Montréal à Los Angeles
Samedi	2 septembre		Montréal à San Diego

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

1 avril

9:00 HEIDI
"Pique-nique en forêt".
9:30 WICKIE
"L'Ecluse".
10:00 TEMPOREL
"Le Treizième Signe".
10:30 JOE LE FUGITIF
"Le Vieux Routier".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
"Le Poisson d'avril".
11:30 TELEJEANS
12:00 LES HEROS DU SAMEDI
"Tournoi international de hockey Pee Wee" (1re de 2).
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. "La Contraception". Table ronde sur les différentes méthodes de contraception. Les comédiens Claire Faubert et Yvan Saintonge interprètent un extr. de "Tu peupleras la terre, Albert".
15:00 DEFI
"Défi olympique". Francine Gendron est championne du Canada au 400 mètres haies. Pour participer aux Jeux Olympiques, elle s'est imposée des efforts quotidiens.
15:30 CINE-JEUNESSE
Et le vert paradis. Réal.: Warris Hussein. La vie de jeunes étudiants dans un collège anglais.
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
Précieux Sang vs Saint-Claude
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
18:35 ICI, AILLEURS
De Winnipeg. "Garrison: un an après...quoi?" Un an après le rapport de la Commission internationale mixte condamnant le projet de dérivation Garrison, au Dakota du Nord, pour son potentiel de pollution des eaux manitobaines, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis n'ont toujours pas entamé de négociations. Rech., int., anim.: Jean Hébert. Réal.: Martin Cloutier.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens.
21:30 CIRQUES DU MONDE
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti conservateur.
23:05 CINEMA
L'Armée des ombres. Drame réalisé par Jean-Pierre Cassel et Paul Meurisse. Un chef de la Résistance s'échappe d'un camp d'internement et exécute son dénonciateur. Il continue son activité clandestine mais est capturé à nouveau. Il réussit une évasion audacieuse, mais lorsque l'âme dirigeante de ce coup de main, une femme, est prise à son tour, la Gestapo trouve le moyen de lui arracher des renseignements. (Fr.-it. 69).
1:30 CINE-NUIT
Mais toi, tu es Pierre. Drame réalisé par Maurice Cloche, avec Fred Ulysse, Jean-Pierre Honoré, Georges Berthomieu, Gérard Mury et Dominique Borg. Pierre et ses compagnons se dispersent deux par deux pour leur première mission apostolique. Les résultats ne sont pas encourageants.

DIMANCHE

2 avril

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"La Cloche de plongée" (1re de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
"Paul rencontre Jacques à Jérusalem".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun.
11:00 SECOND REGARD
"Une expérience de catéchèse".
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: document et table ronde: "Qu'arrive-t-il de la faune après le déclubage?"
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Winnipeg. "Le Championnat mondial de curling". Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Louis Chassé.
15:30 CINEASTES DE LA FAUNE
Wilson. "Au pays de l'albatros". Aux Galapagos.
16:00 D'HIER A DEMAIN
Aimez-vous les chiens? Documentaire réalisé par Jacques Godbout. Narrateur: Pierre Nadeau.
17:00 CINE-MAGAZINE
"Academy Awards".
17:30 TERRE ET MOISSONS
"Les Approches". Les deux thèses en présence: culture mécanisée contre culture à la chinoise.
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
La Parapsychologie (1re de 3). "Les Grands Médiums".
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Rétrospective des réalisations de la SFM, depuis 7 ans. Anim.: Maurice Auger.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Musique en tête. Avec Tony Pacino, Nicoletta, Philippe Chatel et la Bande à Brazile.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Fleuves du monde: le Saint-Laurent. Documentaire. Jacques Cartier n'était pas le premier à avoir gouverné ses bateaux dans l'immensité du golfe qui s'ouvre du Labrador jusqu'aux rivages de la Nouvelle-Ecosse. Les drakkars de Leif Ericson, fils d'Eric le Rouge, avaient déjà gagné Terre-Neuve. Mais c'est en 1534 qu'avec Jacques Cartier commença l'exploration systématique de cette région.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Ainsi parlait Zarathoustra. Poème symphonique pour grand orchestre de Richard Strauss, inspiré de l'oeuvre de Nietzsche, avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker.

22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB
India Song. Drame réalisé par Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig, Michel Lonsdale, Mathieu Carrière, Claude Mann, Didier Flamand, Vernon Dobtcheff et Claude Juan. A Calcutta dans les années 30, la femme de l'ambassadeur de France en Inde est l'objet de l'attention de l'ex-consul de France à Lahore, qui se trouve en disgrâce. Peu de temps après, au cours d'un voyage dans les îles du delta du Gange, la jeune femme disparaît sans laisser de trace (Fr.

LUNDI

3 avril

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Un mal de tête".
9:30 LES ORALIENS
"Une classe qui bouge".
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique"
10:00 UNE FENETRE
Thème: l'air.
10:15 VIRGINIE
Les sucres
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine mini-budget: tarte aux pacanes, avec Claudette Taillefer.
11:30 LAUREL ET HARDY
"Les Eléphants volants".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les Varices et les varicosités". La source de bien des maux et des soucis esthétiques. Leur cause, leur prévention et leur traitement.
14:30 CINEMA
Le Convoi des braves. (Wagon Master). Western réalisé par John Ford.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
19:30 PAR 27
(Emission de golf).
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon.
20:30 SCENARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet.
21:00 TELE-SELECTION
McCloud: Enlever le boeuf (The Colorado Caper). Policier réalisé par Robert Day, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, John Denver et Ed Ames. Une histoire de viande avariée qui a causé la mort de cinq personnes conduit McCloud dans une petite ville du Colorado. Il s'y heurte à l'hostilité du shérif (USA 75).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
3e de 13 épisodes: "Schulmeister contre Schulmeister". En 1809, l'étoile de l'Empereur commence à pâlir. Savary craint des soulèvements en Wesphalie. D'autre part, les nobles et le mouvement secret du Tugendbund conspirent. Schulmeister imagine une stratégie savante en s'introduisant dans le complot sous l'aspect d'un patriote allemand.
23:55 CINEMA
Tout va bien. Film réalisé par Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin, avec Yves Montand, Jane Fonda et Vittorio Caprioli. Venue interviewer le directeur d'une usine de conserves alors que les ouvriers occupent les bureaux, une journaliste américaine est retenue là pendant deux jours. Son mari, cinéaste publicitaire français, subit le même sort. Cette expérience amène le couple à s'interroger sur son engagement social (Fr. 72).

MARDI

4 avril

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Taille".
10:00 YOU HOU
"Eau, terre, air, feu" (4ième de 5)
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
"Arc-en-ciel"
10:30 MAGAZINE—EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Jardinage: potager sur le balcon.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
"Un innocent aux mains pleines".
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
"La Nugurie".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Vivre à Toronto". La situation des francophones à Toronto.
14:30 CINEMA
Une histoire d'amour. Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Louis Jouvet, Daniel Gélin et Dany Robin. Un couple est trouvé mort dans un vieil autocar. On revit les difficultés qu'ont connues les jeunes gens avant leur suicide, dont celle d'appartenir à deux classes sociales différentes (Fr. 51).
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Des yeux dans la nuit" (dernière de 3). La chienne Kelly doit oublier son deuxième maître pour en aimer un autre, un aveugle.
20:00 GRAND-PAPA
Raoul apprend la vérité sur la relation entre Martin et sa femme. Réal.: Lucile Leduc.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Guy Trépanier.
21:00 LES AS
Murielle est prisonnière de Christian. Tony ne parvient pas à réveiller James est amené à l'hôpital. Réal.: François Jobin.
21:30 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Jacques Juillet. Ancien haut fonctionnaire, il a préféré se retirer dans un petit village où il est devenu maire. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (3e de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Le Ranch de l'injustice (The Ballad of Josie). Western réalisé par Andrew V. McLaglen, avec Doris Day, Peter Graves et Georges Kennedy. Une femme a tué accidentellement son mari alors qu'il rentrait ivre. Exonérée de tout blâme, elle entreprend l'élevage des moutons, ce qui suscite la colère des ranchers voisins (USA 67).

MERCREDI

5 avril

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"La Conférence de Picot".
9:30 LES ORALIENS
"Le Bébé".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Le Premier Perce-neige".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Consommation: comment acheter une vieille maison.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"A peine 50 ans". Des gens de Rouyn-Noranda parlent de l'évolution de leur région, au passé, au présent et au futur.
12:00 MINI-FEE
"Pauline et Biron".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Louise Hamel interviewe Mme Lise Bourassa qui depuis 8 ans fait l'élevage de la mouffette.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de personnes entre 55 et 85 ans, qui revient d'un voyage en Europe.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Un samedi bien tranquille à ne rien faire...voilà ce que décident Rémi et Francine qui sont seuls pour le week-end. Réal.: Rolland Guay.
20:30 RETRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1939. Sujet: la carrière d'Ovila Légaré. Invité: Paul Guèvremont.
21:00 LE GALA DES "HECTORS"
Hommage aux Québécois dans le domaine de la joie de vivre et de l'humour. Participation de Dominique Michel, Danièle Ouimet, Louise Latraverse, Clémence Desrochers, Yvon Deschamps, Jean-Guy Moreau, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillée, Robert Charlebois, Gilles Latulippe et autres. Animateur: Jean Lapointe.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. "Gatineau, ville champignon": reflet d'une ville qui a grossi trop vite, sans planification, suite à l'expansion rapide de la Fonction publique fédérale. Rech.: Alain Guimont.
24:05 CINEMA
More. Drame réalisé par Barbet Schroeder, avec Klaus Grunberg, et Mimsy Farmer. Un étudiant allemand décide d'aller vivre à Paris. Il y fait la connaissance d'une jeune Américaine qui l'initie à la drogue. Il devient bientôt esclave de cette habitude (Lux 69).

JEUDI

6 avril

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Poitrine". La clé maîtresse.
10:00 YOU HOU
"La Bouche"
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Oenologie ou connaissance des vins" (3e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Plantes sauvages: une couronne de lycopodes.
11:30 CINEASTES DE LA FAUNE
"Arrière-pays australien". De par son isolement continental, l'Australie a une faune diversifiée.
12:00 ROQUET* BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 BASEBALL
Début
Du Tiger Stadium de Détroit, les Tigers reçoivent les Blue Jays de Tronto. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Une rue, une maison, un poète". La rue Saint-Denis.
14:30 CINEMA
Bestiaire d'amour. Documentaire.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
?è;i& ce soir; National
19:00 HEBDO
Emission spéciale consacrée à l'éducation française et au Bureau d'Education Française.
19:30 DU TAC AU TAC
Tremblay et Béatrice Picard. "Rodrigue, as-tu du coeur?"
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Soleil vert (Soylent Green). Science-fiction réalisé par Richard Fleischer, avec Charlton Heston, Edward G. Robinson, Leigh Taylor-Young et Chuck Connors. En l'an 2022, à New York, une population misérable vit dans des abris de fortune et les aliments ont été remplacés par de la nourriture synthétique. Un policier est appelé à enquêter sur le meurtre d'un riche avocat, membre du bureau de direction de la compagnie Soylent où se fabrique cette nourriture (USA 73).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:55 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
Les Feux de la rampe (Limelight). Drame réalisé et interprété par Charlie Chaplin, avec Claire Bloom, Buster Keaton et Sydney Chaplin. Un vieux clown alcoolique sauve du suicide une jeune danseuse qui se croit paralytique. Il lui redonne le goût de vivre et en fait même une étoile. Reconnaissante, la danseuse veut épouser son sauveur, mais celui-ci la pousse dans les bras du jeune pianiste qu'elle aime vraiment (USA 52).
1:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
"La Bande à Vidocq". En 1815, Napoléon est revenu aux Tuileries, Louis XVIII protège ses arrières en Belgique. Durant ce temps, les faux billets inondent Paris.

VENDREDI

7 avril

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Les Confitures Cybèle".
9:30 LES ORALIENS
"Dites-le avec des fleurs".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
"Lapin agile".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 MANOWAN AUX BOIS
Le conseil scolaire du village indien Manowan organise une expédition en forêt pour permettre aux enfants d'apprendre les méthodes ancestrales de survie (1re de 2).
11:30 TEMOIGNAGES
"Dieu a jugé".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard.
14:30 LES ATELIERS
De Matane. Mme Dorilla Baron, de Baie-Comeau confectionne des chapeaux et Mme Léonie Blais confectionne des poupées à l'aide de contenants de plastique vides. Animateur: Jacques Houde.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
"La plus haute montagne" (dernière de 2).
20:00 ALLER-RETOUR
"Los Angeles. Inv.: Micheline Lanctôt, comédienne.
20:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les 30 ans". Les gens de 30 ans sont très différents de leurs aînés et de leurs cadets. Ils refusent les valeurs morales anciennes et recherchent la liberté.
21:30 JO
"Les As du cyclisme". Daniel Morelon, Louison Bobet et le Québécois Marcel Roy.
22:00 SCIENCE-REALITE
"Les Greffes d'organes".
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
Destination: Zebra, station polaire (Ice Station Zebra). Film réalisé par John Sturges, avec Rock Hudson, Ernest Borgnine et Patrick McGoohan. Le commandant d'un sous-marin américain reçoit l'ordre de rejoindre la station météréologique Zebra au Pôle nord. Deux passagers qu'il prend à son bord, un Russe et un agent secret britannique, sont seuls à connaître le but du voyage: retracer un satellite russe.
1:45 CINE-NUIT
Airport. Drame écrit et réalisé par George Seaton, d'après le roman d'Arthur Hailey, avec Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, Jacqueline Bisset et Helen Hayes. Malgré la température inclémente, un Boeing 707 s'envole pour l'Europe. L'un des passagers transporte une bombe dans l'intention de se suicider pour faire profiter sa femme d'une forte prime d'assurance (USA 69).

LA



NOUS INFORME

N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.



AMENDEMENTS À LA CONSTITUTION

Article VIII

B - Membres

Le comité exécutif sera composé de:

1- un président,
2- un vice-président,
3- un trésorier
4- un secrétaire
5- un conseiller secondaire
6- un conseiller universitaire
7- un conseiller travailleur-

D - Rôles des membres du comité exécutif

1- *Président*

f- siégera à l'exécutif de la SFM et au comité des sept.

2- *Vice-président*

d- siégera à la Fédération des jeunes Canadiens-français.

5- *Conseiller secondaire*

a- avisera et conseillera le comité exécutif selon les intérêts des étudiants secondaires,

b- assumera toute autre tâche que pourrait lui confier le comité exécutif ou le Conseil provincial.

Conseiller universitaire

a- avisera et conseillera le comité exécutif selon les intérêts des étudiants universitaires,

b- assumera toute autre tâche que pourrait lui confier le comité exécutif ou le Consel provincial.

Conseiller travailleur

a- avisera et conseillera le comité exécutif selon les intérêts des jeunes travailleurs.

b- assumera toute autre tâche que pourrait lui confier le comité exécutif ou le Conseil provincial.

Article X

Elections

11- Dans le cas de la démission d'un membre du comité exécutif, sauf le président, le Conseil provincial choisira un membre qui comblera le poste vacant jusqu'à la fin du terme de la personne qu'il remplace. Dans le cas où le président démissionne, le vice-président assumera ses responsabilités jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Le cas échéant, le vice-président sera remplacé selon les normes décrites plus haut.

SESSION SUR LA TÉLÉVISION au collège universitaire de Saint-Boniface

DU 31 MARS (19 H) au 2 AVRIL (16 H) 1978

SOUS LA DIRECTION DE L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES ET SON COMITÉ, EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DES COMMUNICATIONS SOCIALES

THÈME

La télévision: ses phénomènes

PERSONNES-RESSOURCES

L'abbé Jacques Paquette:
consultant et responsable en télévision à l'OCS

Jacqueline Ascah et Louis-Paul Lazure
de l'association des téléspectateurs

SESSION POUR TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE:
ÉDUCATEURS, PARENTS, JEUNES-ADULTES, ETC.

INSCRIPTION - DATE LIMITE LE 27 MARS 1978

Pour tous renseignements, frais des cours, formules d'inscription s'adresser à:

Maria Prenovault, s.n.j.m.
Office des Communications sociales
622, rue Taché
Saint-Boniface, Man. R2H 2B4
Téléphone: 247-9851, poste 55

ASSEMBLÉE ANNUELLE CJP -ORDRE DU JOUR

On est les BOSS!

TA BAROUETTE!!

oooooo c'est l'9 avril

- 9 h - Messe
- 10 h - Pause-café
- 10 h 15 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial tenue le 17 avril '77
  - Discours du président
  - Adoption du rapport d'activités
  - Adoption du rapport financier
  - Amendements à la constitution
  - Elections
  - Préparation aux ateliers de l'après-midi
- 12 h - Diner
- 13 h - Mélo-Mani
  - Conférencier invité: Monsieur Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba
- 13 h 30 - Ateliers de la Société franco-manitobaine:
  - Politique
  - Education
  - Economie I
  - Economie II
  - Culture
  - Communautaire
  - Jeunesse
- 15 h 30 - Pause-café
- 16 h - ACTIVITÉ SURPRISE! TA BAROUETTE!.... On va avoir du fun!
- 17 h - Film "C'est l'nom d'la game"
- 18 h - Souper (banquet du 10e anniversaire de la SFM). Invité: Monsieur Hubert Gauthier, directeur de la Fédération des francophones hors Québec. Invité: Monsieur Jacques Laprise, président de la Fédération des jeunes Canadiens-français.
- 20 h - Grand concert de Mélo-Mani
- 21 h 15 - Soirée dansante

I'm all shook up....!

VIVE LA JEUNESSE

Le C.J.P. c'est moé pis toé!

BOÎTE À CHANSON

- le 21 avril 1978
- Edifices scolaires de Saint-Claude
- 20 h
- Prix d'entrée: Adultes - $2.50 - Etudiants - $2.00 - 12 ans et en bas - $1.00

COURS DE PREMIERS SOINS DE L'AMBULANCE SAINT-JEAN ORGANISÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SFM DE SAINT-VITAL

Saviez-vous que les accidents sont une plus grande menace à la vie des bébés et des enfants que ne le sont les maladies? Brûlures, chutes, empoisonnements, pour ne citer que ceux-là, sont choses courantes. Et votre réaction en cas d'urgence: est-ce la panique? ou le savoir-faire qui vous permet d'agir rapidement?

Venez apprendre à donner les Premiers Soins avec confiance:

les jeudis 6, 13, 20 et 27 avril
de 20h00 à 22h00
à l'école Lavallée, angle chemin Sainte-Anne et Béliveau

Instructeurs:

M. Antoine Gagné et M. Gilbert Raineault, accompagnés de Mme Huguette Dandeneau, infirmière qui répondra aux questions médicales.

Inscriptions: $18.00 chacun, limité à un maximum de 20 personnes.

Inscrivez-vous d'avance en téléphonant au 253-1894!

Henri Létourneau raconte . . .

Suite du "VOYAGE À BATOCHE" 1972



Suite du "VOYAGE A BATOCHE" D'Henri Létourneau.....

le 22 juillet 1972

Il y avait une brume épaisse ce matin-là, et soit qu'elle descenderait ou bien qu'elle se lèverait, nous annonçant, d'après les anciens, une pluie en dedans de vingt-quatre heures. Après le déjeuner, on prit le bord de Batoche. Puisque la brume se maintenait, il y avait très peu de voitures sur la route. On arriva donc à Batoche de bonne heure. Vers onze heures la brume se leva et nous livra un soleil ébouissant. Dès l'après-midi tout était sec aux alentours. Les Indiens commencèrent à danser vers midi. L'endroit désigné pour la danse était de soixante pieds de longueur sur trente pieds de largeur. On ne dansait pas sur un plancher, mais sur l'herbe. La couverture de ce coin de danse était faite d'une toile de tente supportée par d'énormes poteaux d'épinette rouge d'une hauteur de douze pieds. A chaque coin de la salle, pour ainsi dire, étaient les musiciens. Ils étaient quatre, assis à l'indienne autour d'un gros tambour posé par terre. Tous les quatre chantaient un genre de "yé-hé, yé-hé-hé-hé..." et chacun tenait le temps en frappant à tours de bras sur le tambour avec une grosse baguette. Il n'y avait qu'un groupe de musiciens qui jouait à la fois. Quand les joueurs étaient fatigués, le maitre de cérémonies annonçait qu'un prochain groupe devait se faire entendre. Il annonçait le nom des joueurs et l'endroit d'où ils venaient. Les danseurs étaient tous garnis de plumes et de vêtements perlés. Chaque participant était numéroté, ce qui permettait au maitre de cérémonies d'annoncer les gagnants des prix que l'on présentait d'après différentes catégories. Les danseurs étaient de tout âge: enfants, vieillards... Les prix variaient d'un dollar à cinq dollars. Une des danseuses me dit qu'elle venait de l'Oklahoma; d'autres des Dakotas ou du Minnesota. Je crois bien que toutes les provinces canadiennes y étaient aussi représentées.

Les Métis ne semblaient pas être trop impressionnés par ces danses indiennes. Chaque village métis des alentours, toutefois, avait envoyé son club de balle au camp et de balle molle. Entre autres activités, il y avait aussi des courses à cheval et en chariot. Jimmy Sinclair m'expliqua aussi que beaucoup de gens s'étaient rendus au ralliement sans argent. C'est alors que le Conseil métis distribuait des bons de caisse à ceux ayant besoin de nourriture. Et qu'ils étaient nombreux!

Au cours de la journée je me renseignai afin de pouvoir trouver ce fameux Antoine Ferguson! L'avait-on vu sur le terrain? Finalement on me dit que je le retrouverais sans doute sur sa ferme à Saint-Laurent de Grandin. On décida donc de souper à Rosthern, remettant au lendemain de le retrouver. Nous nous sommes arretés à la "Traversé de Gabriel" où les Fidler tenaient un petit magasin de souvenirs. Après ce court arrêt, il fallu repartir pour le lac Wakaw. De retour à notre camp, je m'aperçus que quelqu'autre campeur ne s'était pas gêné de se servir du bois sec que j'avais empilé pour notre déjeuner du lendemain. Il avait fait orage cet après-midi-là, et maintenant tout était mouillé de nouveau.

le 23 juillet 1972

Après un bon déjeuner de bacon au boeuf, oeufs et pain doré, Joanne nous annonça qu'il ne nous restait plus de bacon et qu'il serait presque impossible d'en trouver de cette sorte dans l'Ouest. Dorénavant on serait au régime de poulet. Nous avions pris le déjeuner vers sept heures et alors à huit heures on se rendit au village de Wakaw, où la population canadienne française se fait assez nombreuse. Vu qu'il était encore tôt, on ne visita que l'hôpital après quoi j'en profitai pour faire un appel téléphonique à Saint-Boniface.

On visita le monument commémoratif de John Diefenbaker. A cet endroit, John avait eu son bureau d'avocat. Cette petite maison a été reconstruite et meublée comme à l'époque où il s'en servait et on y a dressé un montjoie avec une plaque de bronze à cet effet.

Peu après, nous étions de retour à Batoche où je continuai à chercher Antoine Ferguson. Dans la journée, je rencontrai George Ferguson, fils d'Antoine, un gros et grand homme dans la cinquantaine. Je lui demandai s'il y avait moyen de rencontrer son père. Il me questionna alors pour voir pourquoi je voulais voir son père. Je lui racontai que j'avais vu et entendu son père à la télévision anglaise au Manitoba et que j'aimerais à mon tour enregistrer de ses vieilles chansons. George Ferguson me répondit assez froidement que je ne pourrais pas enregistrer les chansons de son père. Le CBC l'avait déjà fait, mais on ne le ferait plus! Nous parlions en anglais. J'aurais cru que George ne parlait peut-être pas français. Il continua à me parler ainsi, terminant en disant, "We are tired of all this junk! No more recordings.. Don't bother my father with this". Je lui répondis que j'étais peiné de l'avoir ainsi dérangé, mais qu'il était regrettable de ne pas pouvoir sauver les vieilles chansons de son père. Très peu de gens connaissent ces chansons-là, et quand son père partirait ses chansons disparaiteraient avec lui. C'est là, je crois, qu'il reconnu mon accent, car il me dit, "Parles-tu français?" En lui répondant que oui, il me dit, "Pardonne-moi, je ne le savais pas. Tu peux aller voir mon père. Il demeure sur sa ferme à Saint-Laurent de Grandin, mais à l'heure actuelle il est au lac aux Canards chez Mme Montour. Il sera heureux de te voir." Tout s'enchainait; le lendemain on devait visiter le Fort Carleton et on passerait au lac aux Canards. Nous pourrions donc nous arrêter voir "Antoine".

Tout l'après-midi le pow-wow indien alla de plus belle. La veille, il avait fallu partir tôt pour se rendre au lac Wakaw. Je fus peiné d'apprendre que ce soir-là, au cours de la veillée, il y avait eu un concours de gigue de la Rivière-Rouge. Il aurait été bon d'avoir pu enregistré un violonneux de la Saskatchewan jouant notre gigue de la Rivière-Rouge. Un peu plus tard cet après-midi-là, je rencontrai un gigueur, un M. Alphonse Lafleur. D'après les découpures de journaux qu'il me fit voir, il était champion! Alphonse Lafleur était de Meadow Lake, à un peu plus de quatre-vingt milles au nord de Battleford. Maintenant il ne me restait qu'à me trouver un violonneux. J'en trouvai un du nom de Trottier. Malheureusement son violon était à Saskatoon et les autres participants à ce concours de la veille étaient déjà repartis chez eux.

Les programmes fédéraux

suite de la page ...13

Le Tribunal peut également ordonner la mise sur pied d'un programme spécial permettant d'égaliser les chances pour un groupe ayant été victime d'actes discriminatoires.

les provinces

Dans les domaines non soumis à la juridiction fédérale, la protection est assurée par les lois provinciales sur les droits de la personne.

Les dix provinces canadiennes ont toutes une loi anti-discrimination qui rappelle dans les grandes lignes la loi fédérale.

Information:

Commission canadienne des droits de la personne
Ottawa (Ont.)
K1A 1E1 (613) 995-1151

P&R 607(B) (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)





La Galerie d'art de Winnipeg présente à partir du 30 mars "The coming and going of the Shaman". Il s'agit d'une exposition d'art eskimo.

En l'honneur de Mona Gauthier



Le Comité culturel de Lorette désire exprimer sa reconnaissance envers les organisations de la paroisse ainsi qu'à toutes les personnes des divers comités qui ont contribué dans un effort formidable, au bon fonctionnement et au succès du vin et fromage qui s'est tenu le 5 mars. Cette fête paroissiale a été donnée à l'occasion du lancement du disque de l'une des nôtres, Mona Gauthier. Sur la photo, nous remarquons de gauche à droite, Mona Gauthier et Alma Désautels, présidente du Comité culturel de Lorette.

CONCERT ANNUEL

LES BLÉS AU VENT

SALLE PAULINE-BOUTAL
AU CCFM

31 MARS et 1er AVRIL à 20 h.

Le concert de la chorale des **BLÉS AU VENT** débutera à 20 h les deux soirs. Les billets pour la représentation sont en vente à la **librairie Landry**, au prix de **$3.50**.

Vous vous souvenez certainement que notre chorale a été formée à la suite de nombreux Mélo-Mani, alors que plusieurs jeunes gens ressentaient le besoin de se réunir pour chanter ensemble. **Venez les encourager!**

bloc-notes

•1er AVRIL: AU CUSB, À 20 H 30, CAUSERIE ET *échange avec Jacques Paquette, Jacqueline Ascah et Louis-Paul Lazure. Sujet: L'usager et la télévision: attentes, droits, devoirs.*

•1 AVRIL - AU CUSB A 20 h.30, CONFÉRENCE *donnée par l'Office des communications sociales, ouverte au grand public. Sujet: l'usager et la télévision; attentes, droits et devoirs.*

•LE 2 AVRIL - LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG PRÉSENTERA EN RÉCITAL *à 14 h 30, Diana McIntosh, pianiste. Mlle McIntosh est reconnue par ses nombreux récitals et par ses fréquentes présentations à travers le pays.*

•LES 4, 5 ET 6 AVRIL - AU CCFM LE "JOSEPH *Wolinsky Collegiate" présentera "BYE BYE BIRDIE", dirigé par Beverley Aronovitch. Les billets sont disponibles à l'école susmentionnée.*

•À PARTIR DU 7 AVRIL - LE PLANETARIUM DU MANITOBA DONNERA LE "EYE SEE THE LIGHT SHOW", *Le rayon laser le plus puissant que l'on emploie dans les planétariums n'est qu'un des 100 effets spéciaux qui seront vus lors d'un spectaculaire jeux de lumières. Plus de renseignements au 943-3142.*

•8 et 9 AVRIL – FESTIVAL DE CHORALES *Mélo-Mani. Depuis quelque temps, les chorales adultes et des écoles [4e à la 12e années scolaires] préparent le répertoire commun présenté par les chefs de choeur de Mélo-Mani - Marcien Ferlant, R.P. Martial Caron, Guy Boulianne, Wilbert Chancy et Sr Agathe Dorge. C'est un festival d'exécution et non de compétition.*

Il y aura 8 chorales adultes et 12 chorales des écoles qui participeront à ce festival. Les chorales adultes sont: la chorale des Intrépides, les Blés au Vent, la chorale Laurentia de St-Laurent, la chorale Schola Cantorum de la Cathédrale, la chorale Bel Canto de St-Pierre/St-Malo/Otterburne, la chorale des Saints-Martyrs-Canadiens, la chorale du Précieux-Sang et la chorale de La Broquerie. Et des écoles: l'Institut collégial de Somerset, le Collège secondaire de Saint-Boniface, l'Institut collégial de Lorette, l'Ecole intermédiaire de Saint-Malo, les écoles élémentaires de Saint-Léon, La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Georges, Noël-Ritchot de Saint-Norbert, Sacré-Coeur no 2 de Winnipeg, Guyot et Provencher.

Voici le programme et les derniers détails de cette fin de semaine:

SAMEDI 8 avril - au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface:

10 h 00 - 13 h 00 ...Chorales des écoles (travail d'ensemble et diner)
13 h 00 - 14 h 30 ...Chorales adultes et des écoles (travail d'ensemble)
14 h 30 - 15 h 00 ...Départ - les chorales des écoles retournent chez elles....
...Pause-café - chorales adultes
15 h 00 - 18 h 00 ...Chorales adultes (travail d'ensemble)
18 h 00 ...RECEPTION BANQUET SOIREE:
(1) présentation des diplômes aux participants des cours de solfège terminés...
(2) le président de l'Alliance chorale canadienne (Montréal), M. Guy St-Jean, sera parmi nous......
(3) Nous profiterons du banquet pour rendre hommage au Père Caron à l'occasion de son anniversaire de naissance cette journée-là:.. 76 ans!

DIMANCHE 9 avril - au Centre des congrès, 375, rue York à Winnipeg:

9 h 00 - 10 h 00 ...MESSE (chants par les chorales adultes du Festival de chorales)
10 h 00 - 13 h 00 ...Affaires de la SFM et diner...
13 h 00 - 13 h 45 ...OUVERTURE OFFICIELLE
(1) 2 chants par toutes les chorales du Festival des chorales
(2) Discours - M. Sterling Lyon, premier ministre
13 h 45 - 17 h 30 ...Programme SFM (ateliers, plénière, élections...)
17 h 30 - 20 h 00 ...Réception banquet
20 h 00 - 21 h 15 ...GRAND CONCERT (toutes les chorales du Festival)
21 h 15 ...Soirée...

LES COÛTS:

Inscription: $0.50 (un macaron vous sera remis comme identification)
Banquet soirée (samedi: $4.00 par personne

Nous demandons que tous les mélomanes qui désirent participer au Festival et ou au banquet du samedi soir, fassent parvenir leur nom et l'argent (inscription banquet) avant le 5 avril prochain à Mélo-ManQ 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2G 0G7 (tél.: 233-7423).

Pour la journée du dimanche, vous pouvez obtenir des formules d'inscription et des renseignements en vous adressant directement au bureau de la SFM (233-4915).

Voici l'itinéraire de la troupe du collège Mathieu de Gravelbourg en Sakatschewan pour sa tournée au Manitoba. Elle présente "Zone", par Marcel Dubé.

Lundi le 10 avril
Saint-Boniface: (collège de Saint-Boniface, 200, ave de la Cathédrale)
Mardi le 11 avril
Sainte-Anne: (Ecole Sainte-Anne)
Mercredi le 12 avril
Saint-Jean-Baptiste: (Ecole Saint-Jean-Baptiste)
Jeudi le 13 avril
La Broquerie: (Ecole de La Broquerie)
Vendredi le 14 avril
Saint-Boniface: (Ecole Saint-Louis, 585, rue Saint-Jean-Baptiste).

•15 AVRIL - UNE SOIRÉE PRINTANNIÈRE AVEC *un repas à la française, suivi d'une danse, sera organisée à 19 h 30 dans le foyer du CCFM, par la garderie le P'tit Bonheur. Prix: $15.00 par personne. Pour tous renseignements, téléphonez au 233-7491.*

humour

Un homme badigeonne un plafond. Arrive un de ses copains: Attention, Victor, lui dit-il, cramponne-toi bien après le pinceau, j'ai besoin de l'échelle!

••

Dans une rue affairée de New York, une femme s'élance, sans regarder, devant une voiture. Heureusement, l'auto stoppe juste à temps. Alors, un agent de police s'amène en courant et, s'adressant à la femme: "Tout le monde a le droit d'être stupide, madame, mais je trouve que vous, vous en abusez!"

••

L'autre jour, je rencontre le vieux concierge d'un des immeubles de notre université, un type que tout le monde connait et que tout le monde aime bien. On travaille toujours fort? lui dis-je. Pas fort, mon gars mais régulièrement en chien!

••

Un vieux chauffeur de taxi me parlait des gratte-ciel et autoroutes que l'on voyait surgir au coeur de sa ville. Je sus qu'il n'était pas d'accord lorsqu'il conclut: Et c'est pas fini. Ils ont l'intention d'améliorer ça encore pire!

••

BIRMINGHAM - En banlieue de Détroit, un ministre de l'Eglise unitérienne a établi un nouveau record mondial. Il a prononcé un sermon qui a duré 60 heures et 31 minutes, soit douze heures environ de plus que le record précédent de 48 heures et 18 minutes établi il y a près de 20 ans à West Richland, Wash. (Soit dit en passant, j'ai déjà entendu des sermons qui m'ont paru encore plus longs...)

••

TOKYO - Un ouvrier incommodé par un chien qui jappait, a mordu le propriétaire du chien...

On parle français . . .

* avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

Abréviations usuelles

a

Alb.	Alberta	art.	article
app.	appartement	a/s de	aux (bons) soins de
A/R ou a/r	avis de réception	av	avenue

b

B/ ou b/ à o	billet à ordre	boul. ou bd	boulevard
B/B	billet de banque	B.P.	boîte postale

c

c. ou ¢	cent (monnaie)	Cie, Cie	compagnie (ne pas mettre cette abréviation *en tête* d'une raison sociale)
C	celsius (centigrade)		
c.-à-d.	c'est-à-dire		
C.-B.	Colombie-Britannique	cm	centimètre
cf. ou Cf.	confer (reportez-vous à)	©	"copyright"
chap.	chapitre	C.P.	case postale, colis postal
		cté	comté

d

dép. ou dépt	département	D^{r}	docteur
2^{e}	deuxième	dz	douzaine
dol. ou $	dollar		

e

édit.	éditeur	et al.	et alii (et les autres)
éd.	édition	etc.	et cetera ou et caetera (et le reste, ainsi de suite)
Enr.	enregistrée (entreprise) «dans une raison sociale»	É.-U.A. ou U.S.A.	États-Unis d'Amérique
ét.	étage		

f

F	Fahrenheit	FF	franc français
F.A.B. F.O.B.	franco à bord	F.S.	Faire suivre

g

gal	gallon	G.-B.	Grande-Bretagne

h

h	heure	hab.	habitant

i

ibid.	ibidem (là même, au même endroit)	I. du P.-É.	Ile du Prince-Édouard
id.	idem (le même, la même chose)	Inc.	incorporée (compagnie) «dans une raison sociale»
		incl.	inclus, inclusivement

j

j	jour		

k

kg	kilogramme	kW	kilowatt
km/h	kilomètre/heure	kWh	kilowatt/heure

l

lb	livre (poids)	Ltée	limitée (compagnie)

m

M., MM.	Monsieur, Messieurs	Mgr (évêque)	Monseigneur
m	mètre	min.	minimum
m.	mois	mi	mille
Man.	Manitoba	Mlle, Mlles	Mademoiselle, Mesdemoiselles
max.	maximum		
M^{d}, M^{de}	marchand, marchande	Mme, Mmes	Madame, Mesdames
M^{e}, M^{es}	Maître(s) (avocat) (notaire)	min	minute
		mm	millimètre

n

N.B.	Nota bene (notez bien)	N^{o} ou n^{o}	numéro
N.-B.	Nouveau-Brunswick	N^{os} ou n^{os}	numéros
N.-E.	Nouvelle-Écosse		

o

o.	à l'ordre de	oz	once
Ont.	Ontario		

p

p.	page, pages	po, po^{3}	pouce, pouce cube
%	pour cent	P.P. ou p.p	port payé
p.c., p. cent	pour cent (dans un texte plus soigné)	p.p.	par procuration
		1er	premier
p. ex.	par exemple	1re	première
pi, pi^{2}	pied, pied carré	1°	primo (premièrement)
pi, pi^{3}	pied, pied cube	prov.	province
po, po^{2}	pouce, pouce carré	P.-S.	post-scriptum

q

QC	Québec		

r

R. ou r.	recommandé	R.P.	Révérend Père
r^{o}	recto	R.S.V.P.	Réponse, s'il vous plaît
réf.	référence		

s

s	seconde	S.E. (ambassadeur)	Son Excellence
Sask.	Saskatchewan		
S^{t}, S^{te}	saint, sainte		
S^{ts}, S^{tes}	saints, saintes	S.Em. (cardinal)	Son Éminence
s.d.	sans date		
sq., sqq., suiv.	suivant(s), suivante(s)	S^{té}	Société
		S.V.P. ou s.v.p.	s'il vous plaît

t

t	tonne	T.-N.	Terre-Neuve
t.	tome	T. du N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
tél.	téléphone	trad.	traduction

v

V. ou v.	voir	vol.	volume(s)
V^{o}	verso		

w

W	watt

Écriture du système international

Longueur	Capacité	Masse
km (kilomètre)		kg (kilogramme)
m (mètre)	l (litre)	g (gramme)
cm (centimètre)	cl (centilitre)	cg (centigramme)
mm (millimètre)	ml (millilitre)	mg (milligramme)

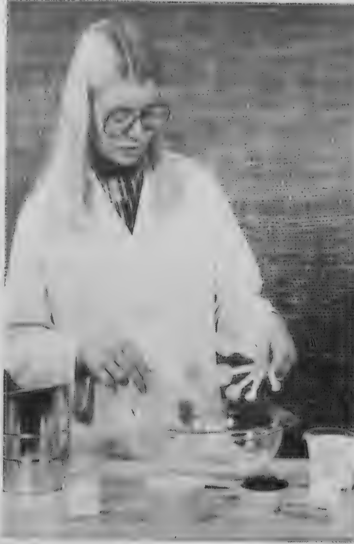
L'heure

5 h du matin	ou 5 h	*et non pas*	5hrs, 5:00, 5h., 5a.m., 05:00hrs
4 h 30 de l'après-midi	ou 16 h 30	*et non pas*	4:30hrs, 4h.30, 16:30hrs, 4hres30
8 h 5 du soir	ou 20 h 5	*et non pas*	8h05, 20h05, 8hrs05 p.m., 20:05 hrs

* Tiré de "Le français au bureau"

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

DES RECETTES MÉTRIQUES



Que vous vous sentiez "les mains plein' d'pouces" dans la cuisine ou que vous soyez un véritable cordon bleu, la conversion au système métrique ne devrait vous poser aucune difficulté.

La plupart des revues et journaux canadiens publient des recettes métriques depuis déjà un certain temps. Selon les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada, le public devrait en profiter pour se faire la main aux mesures métriques dans la cuisine.

"Tous les bons cuisiniers et apprentis marmitons devraient d'abord se munir de cuillères et de tasses à mesurer graduées en unités métriques, de dire Mlle Lenore Newman, chef des communications de la Division de la consultation en alimentation. Vous continuerez probablement d'utiliser les mesures impériales pendant un certain temps, mais les recettes métriques vous deviendront familières à mesure que vous les adopterez."

Depuis plus de deux ans déjà, la Division de la consultation en alimentation a imaginé plusieurs recettes métriques et commencé à les introduire dans certaines publications. En outre, des efforts particuliers sont déployés au cours du mois de mars pour tenter de convaincre les éditeurs de publier ces recettes.

"Il est préférable de ne pas convertir les anciennes recettes au système métrique, d'ajouter Mlle Newman, car l'équilibre des ingrédients dans un mets est trop important et vous risqueriez de rater votre plat favori en arrondissant certaines mesures."

Agriculture Canada s'emploie à mettre au point de nouvelles recettes au lieu de convertir les anciennes. Il est donc recommandé d'utiliser les mesures impériales pour les recettes conventionnelles et les unités métriques pour les nouvelles tentatives.

Les ustensiles de cuisine gradués en unités métriques sont disponibles dans la plupart des quincailleries et magasins à rayons. Des collants peuvent aussi être apposés sur le cadran de votre four pour convertir les degrés Fahrenheit à l'échelle Celsius.

Certains produits, tels le sucre, la crème glacée, le beurre, les céréales, de même que le lait dans certaines provinces, sont maintenant emballés en contenants métriques. A la fin de cette année, le pain, le sel, le yogourt, la crème sure, le fromage cottage, le lait écrémé en poudre et les vins canadiens seront également vendus en grammes ou en litres.

"Plus on adoptera les recettes métriques, plus il sera facile d'évaluer les quantités à acheter en termes d'unités métriques," de conclure Mlle Newman.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

D'après la loi régissant la vente du lait au Manitoba

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST DONNÉ, que conformément aux termes de la loi régissant la vente du lait au Manitoba, la Commission de contrôle de la vente du lait du Manitoba se réunira le mercredi 19 avril 1978, à dix heures du matin, en la salle Satinwood du Wescana City Centre Motor Hotel, situé 367 avenue Ellice, en la ville de Winnipeg, Province du Manitoba, dans le but d'entendre:

(1) une demande de la Société de mise en marché du lait, des producteurs du Manitoba désirant augmenter de trois dollars et quatre-vingt dix-sept cents ($3.97) par hectolitre ou 3.97 cents par litre (équivalence en mesures impériales: un dollar soixante-quinze cents ($1.75) par 100 livres ou 4.5 cents par pinte) le prix de vente maximum du lait vendu par un producteur ou une société de mise en marché à une usine de transformation et ce dans la région sud du Manitoba.

(2) une demande de la Société de mise en marché du lait des producteurs du Manitoba désirant augmenter de cinq dollars et soixante-quatorze cents ($5.74) par hectolitre ou 5.74 cents par litre (équivalence en mesures impériales: deux dollars et cinquante-trois cents par 100 livres ou 6.5 cents par pinte) le prix de vente maximum du lait vendu par un producteur ou une société de mise en marché à une usine de transformation et ce, dans la région nord du Manitoba.

(3) une demande d'un producteur désirant augmenter de quatre dollars et cinquante-quatre cents $4.54) par hectolitre ou 4.54 cents par litre (équivalence en mesure impériales: deux dollars par 100 livres ou 5.16 cents par pinte) le prix de vente maximum du lait vendu par un producteur ou une société de mise en marché à une usine de transformation.

(4) des demandes de la part des usines de transformation désirant augmenter de 2.5 cents à 4 cents par litre (équivalence en mesures impériales: 2.85 à 4.56 cents par pinte) plus toute augmentation au prix du lait brut, le prix du lait de consommation vendu au public.

(5) la demande de la part d'une usine de transformation désirant augmenter de 7 cents par litre (équivalence en mesures impériales: 7.98 cents par pinte) plus toute augmentation au prix du lait brut, le prix du lait de consommation vendu au public dans la région du nord du Manitoba.

(6) la demande d'un détaillant désirant augmenter de 18 cents par litre le prix maximum de vente au détail actuel du lait traité pour résister aux très hautes températures.

(7) une demande d'un détaillant désirant augmenter le prix de vente au détail du lait de consommation vendu au public; augmentation suffisante pour permettre au dit détaillant, d'augmenter sa marge de 1.54 cents par litre (équivalence en mesures impériales: 1.75 cents par pinte) plus toute augmentation au prix du lait brut et plus toute augmentation destinée aux usines de transformation.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'à la date et au lieu mentionnés ci-haut, la dite commission entendera toute soumission se rapportant à ces sujets et toute preuve apportée en faveur de ces soumissions concernant les dits sujets inclus à la présente.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ que toute personne voulant présenter une soumission pour établir le bien-fondé d'une ou des demandes présentées devant la Commission, doit faire sa soumission par écrit et doit présenter ou envoyer par la poste, 10 exemplaires de la dite soumission aux bureaux de la Commission, situés en la ville de Winnipeg, 1445 Pembina Hwy., et ce, avant lundi, le 10ième jour du mois d'avril de l'an 1978.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ que toute personne intéressée ou qui serait intéressée à n'importe quel des sujets qui seront entendus et qui se propose de présenter une soumission dans un but autre que d'établir le bien-fondé d'une des demandes entendues, doit faire sa demande par écrit et en présenter ou en envoyer 10 exemplaires de la dite soumission aux bureaux de la Commission, situés en la ville de Winnipeg, 1445 Pembina Hwy., et ce, avant lundi, le 17ième jour du mois d'avril de l'an 1978.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ que, s'il y a une personne qui demande à la Commission, avant et inclus le 17ième jour du mois d'avril de l'an 1978, de présenter en soirée une soumission devant la dite Commission, cette dernière se réunira de nouveau dans la Salle Venetian du Wescana City Centre Motor Hotel à 19h00 pour entendre la dite soumission.

FAIT à Winnipeg, province du Manitoba, le 14ième jour du mois de mars de l'an 1978.

Commission de contrôle du lait
G.H. Mackenzie, secrétaire

Les régions

Lorette

Nous recevons des nouvelles de temps en temps des personnes âgées qui sont allées passer l'hiver au Texas. MM. et Mmes Alfred et Roger Gauthier, de Lorette, leur ont rendu visite et ils les ont trouvé tous bien heureux. Il s'agit de MM. et Mmes Marius Lacasse, Georges H. Saint-Pierre, Joseph Poirier et Louis Marcoux. Nous espérons qu'il seront de retour au mois de mai.

M. et Mme Léon Desmarais se sont rendus en Arizona et ils y sont restés quelques mois. Ils doivent revenir à la fin du mois d'avril. Le climat est favorable à leur santé quoique ce soit humide et qu'il pleuve souvent. Ils nous manquent beaucoup, car M. Desmarais est président du Club de l'Age d'Or et Mme Elmire en est l'officier. Le comité s'arrange bien jusqu'à présent. M. Desmarais avait une voiture dont il se servait généreusement au service du comité.

Nous avons reçu la visite, au couvent de Lorette, de la révérente mère Catherine Farmer, mère générale des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Elle visitait les 19 maisons de ses religieuses dans l'Ouest. Elle arrivait d'une mission en Afrique. Son séjour n'a pas été bien long à Lorette car son travail l'occupe beaucoup. Soeur Farmer a été directrice et institutrice pendant plusieurs années. Elle se dit heureuse quand elle est parmi nous. Elle a laissé un bon souvenir de discipline et de bonne morale dans notre paroisse. Elle sera toujours la bienvenue chez nous.

Rosa Therrien

Saint-Jean-Baptiste

Le 23 janvier, un groupe de 47 Canadiens français du Manitoba partaient, en autobus, faire un voyage organisé en Californie et à Vancouver. Le conducteur était Noël Gagné et l'hôtesse Mme Arthur Vermette du "Circle Tours Ltd".

Les passagers: MM et Mmes Jos. Ritchot, Jos Durant, Lucien Buisson, Jean Vermette, Gilbert Lussier, Alcide Collette, Alphonse Beaudette, Nestor Lafond, Antonio Collette, Denis Fillion, Adélard Fillion, Emile Fillion, Arthur Vermette; Mmes Cécile Saurette, Elodie Allaire, Rita Lamoureux, Louise Delaquis, Agnès Péloquin, Berthe Lavack, Marie-Ange Fillion, Odile Leclair, Jeannine Saurette, Alice Benoist, Rosine Barnabé; Miles Marhorie Grasby, Marie Duhamel, Yvonne Désautels et Soeur Blanche Duval, msj; MM. Jos. Tétrault, Georges Fillion, Georges Bouchard, Fidolin Saint-Godard et Ephrem Bruneau.

Traversant le Dakota du Nord, riche en rivières, prairies, lacs excellents pour la pêche, nous avons surtout remarqué le jais, substance noire qui s'enflamme comme du charbon.

Grand Forks est situé au point où la rivière Rouge du Nord et le Red Lake forment une fourche. C'était un poste français où on faisait la traite des fourrures au XIXe siècle. Le parc Turtle River State contient 486 acres de terrain pour camper, nâger et pour d'autres sports.

Dans le Dakota du Sud, on échangeait des fourrures avec les Sioux, pour des fusils ou du whiskey. Cet état était surnommé l'état du soleil.

A Omaha, Nebraska, nous nous sommes arrêtés à Boys' Town, fondé par le père Flanagan en 1917, pour enfants abandonnés et autres. Près de 14,000 garçons passèrent par ce collège. C'est devenu une ville incorporée avec son propre gouvernement local, système scolaire, etc.

Le Colorado est fascinant. Plusieurs colons y cherchaient de l'or ou de l'argent. Denver en est la capitale, près des montagnes Rocheuses. Nous avons remarqué les "Hot Sulphured Springs" avec ses bains et traitements.

Continuant au Utah, dont la capitale est Salt Lake City, nous avons visité le Temple des Mormons. Tous connaissaient la grande renommée de sa chorale et son grand orgue. Nous avons bien aimé l'extraordinaire concert d'orgue.

Le Great Salt Lake est 35 milles sur 70 et 50 pieds de profondeur; aussi 27 pour cent de sel.

Passant près de Provost, Utah, nous apprenions que cette ville fut explorée en 1825 par Etienne Provost. Nous avons admiré le parc national Bryce Canyon, les fameuses montagnes sculptées, ainsi que le parc national Zian avec ses splendides roches énormes, hautes de 7,795 pieds, la nature dessinant des contours de temples, de cathédrales aux couleurs variées. Les photographes adorent ces magnifiques paysages.

Dans le Nevada, les touristes sont attirés par la douceur du climat. Cet état est renommée pour ses jeux à l'argent, légalisés depuis 1931.

Le tiers des revenus payent les taxes, nous disent-ils. Boulder Dam, près de la rivière Colorado, est une des merveilles de la création!

Las Vegas, Nevada, fondé en 1855 est 30 milles carrés, entouré de montagnes et d'un désert. Cette ville a un grand choix d'activités; elle jouit d'une grande renommée, avec ses casinos, ses lumières attrayantes, etc.

Nous entrons dans l'état de la Californie, traversant le désert Majave et San Bernardino, qui est un mélange de cultures espagnole et mormone.

San Diego, Californie, est renommé comme ville chaude où nous visitions le jardin zoologique de 128 acres. Près de 550 animaux représentant 1,600 espèces dans leurs habitats naturels. Sea World de San Diego est fantastique avec ses poissons bien dressés.

Nous faisions un court séjour à Tijuana, Mexique, pour nous procurer des articles faits à la main, en cuir, comme des bourses, des ceintures, etc. Le nom de cette ville vient du nom indien "Tee-Huana" qui veut dire ville de mer.

De Anahein, Californie, nous visitions Beverley Hills, Hollywood, les studios Universal, Disneyland, Busch Gardens avec ses nombreuses plantes tropicales ainsi que Ventura, Santa Barbara, San Luis, Monterey et Pebble Beach, paysages remarquables. San Francisco est aussi très vivant et joli. A Crescent City, Californie, la plage est en forme de croissant. Nous passions ensuite dans les forêts Redwood pour arriver à Seattle, Washington, qui est situé sur sept collines. Ville très moderne.

Laissons les Etats-Unis pour revenir au Canada par Vancouver. La Colombie-Britannique est située entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique. La montagne Grouse au nord de Vancouver est de 4,200 pieds de hauteur; elle attire plusieurs touristes chaque année. De là, une jolie vue de la ville.

Le parc Stanley est admirable avec ses mille acres de jardin zoologique. On y avait encore le "Nine O'Clock Gin" qui autrefois rappelait des pêcheurs, à 9h00 chaque soir.

Nous avons visité Kamloops et Revalstoke-Golden sans oublier Roger's Pass sur la route transcanadienne.

Le lac Louise est situé à 35 milles de Banff en Alberta. Ce lac est 1½ mille de long et est encerclé par des pics très élevés, de 9,000 à 12,000 pieds.

Calgary en Alberta est renommé pour son fameux Stampede, d'une durée de neuf jours chaque été. Swift Current, Saskatchewan, a fait sa découverte d'huile en 1952. Cette ville s'est développée très rapidement.

A Moose-Jaw, la légende dit qu'un pionnier passant près du ruisseau s'arrêta pour réparer la roue de sa charrette avec une mâchoire d'orignal; de là le nom y est resté. Régina, capitale de la Saskatchewan, a l'agriculture comme industrie principale.

Les voyageurs enchantés de leur voyage se proposent d'en faire plusieurs autres; peut-être le prochain sera-t-il en Alaska, en juin prochain.

Mme Arthur Vermette

Saint-Boniface

Le foyer Vincent organise un thé printanier qui aura lieu le samedi 8 avril, de 2 h à 18 h, au 200, rue Horace à Saint-Boniface. Il y aura un tirage au sort, une vente de pâtisseries, etc.

Tous sont invités.

DOUBLE ANNIVERSAIRE - Le 7 avril 1978, M. et Mme Octave Lebleu (née Alma Huppé) du 172, rue Kitson, Saint-Boniface, et originaires de Saint-Pierre-Jolys, ainsi que leur fils et leur bru, M. et Mme Maurice Lebleu (née Lorraine Delorme-Perron) célébreront leur 50e et 25e anniversaire de mariage respectivement.

Une messe sera célébrée en leur honneur le 7 avril en l'église du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, Saint-Boniface, et une soirée aura lieu en la salle paroissiale de Holy Cross, 290, rue Dubuc.

Chez-nous

Aujourd'hui le soleil, par ses rayons si chauds, nous annonce que le printemps est au tournant. Il était attendu avec tant d'impatience avec sa verdure, ses merveilleuses fleurs, ses routes toutes libres, où il fait si bon se promener.

Chez nous, dès décembre, la grippe est entrée en intruse, s'est attardée et se manifeste encore de temps en temps. Cependant il y eut peu de mortalité, si ce n'est ce terrible accident qui fut un choc pour tous ceux qui en furent témoins; cette tragédie restera gravée dans leur mémoire toujours.

Tout de même, pour nous, catholiques, il est consolant d'apprendre qu'il reprit connaissance assez longtemps pour recevoir les secours spirituels de notre sainte église. Que Dieu ait son âme!

Pour ceux qui ont conservé assez de force pour se distraire et se divertir, il y a toujours dans la grande salle en bas, des jeux, des concours, des cours de toutes sortes pour tous les goûts.

Nous avons eu un cours de bible auquel un bon nombre se sont intéressés, donné par la révérente Soeur Germaine Marcoux. Cette dernière eut l'amabilité de nous inviter chez elle: réception récréative afin de se mieux connaître. Le goûter était excellent. Non satisfaite de cette considération affable, elle nous a reçu de nouveau un dimanche soir; c'était de l'utile à l'agréable. Après un petit moment de jeux, ce fut une récapitulation, sous forme de bingo, des leçons qu'elle nous avait données. Idée géniale, car lorsque le mot bingo se répandit dans la maison, même ceux qui n'avaient pas suivi le cours voulaient maintenant y participer; un bien grand nombre de beaux prix furent distribués. Un gros merci à Sr Germaine Marcoux et à ses consoeurs qui l'ont aidée.

Le 15 mars, les directeurs de la maison Chez-Nous nous réunissaient pour nous donner leur point de vue et connaître les nôtres afin de promouvoir la bonne entente; ils ont profité de cette rencontre pour nous présenter notre nouveau gérant Marcel Graveline, qui fut chaleureusement applaudi; nos plus sincères souhaits de bienvenue, espérant qu'il se plaise parmi nous.

A nos chers malades hospitalisés ou à la maison, prompt rétablissement, nous ne vous oublions pas dans nos prières.

Emma Ayotte

PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU URBAIN LACHANCE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, concierge, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4, le ou avant le 24 avril 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de mars 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



LA VÉRITÉ

Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. (Romains 6, v. 23).

La Page de Bicolo ...

Psst ...
Fais attention au poisson d'avril samedi prochain!
Bicolo








CONCOURS "DESSINE LA COUVERTURE DU LIVRE DE RECETTES"

1er prix: **René Roy**, 12 ans, Otterburne, Man.
2- **Lise Fiola**, 11 ans, Sainte-Anne, Man.
3- **Denise Fontaine**, 8 ans, Sainte-Agathe, Man.
4- **Jo-Anne Balcaen**, 7 ans, La Broquerie, Man.
5- **Léo Cosyns**, 12 ans, Saint-Eustache, Man.
6- **Diane Forest**, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys, Man.
7- **Joanne Lambert**, 11 ans, Saint-Malo, Man.
8- **Monique Gauthier**, 10 ans, Richer, Man.
9- **Christine Lohr**, 11 ans, 733, rue LaFlèche, Saint-Boniface, Man.
10- **Richard Fiola**, 8 ans, La Broquerie, Man.

Ces gagnants recevront un livre de recettes (dans quelques semaines) et tous les participants recevront un stylo-bille du "Club de Bicolo".

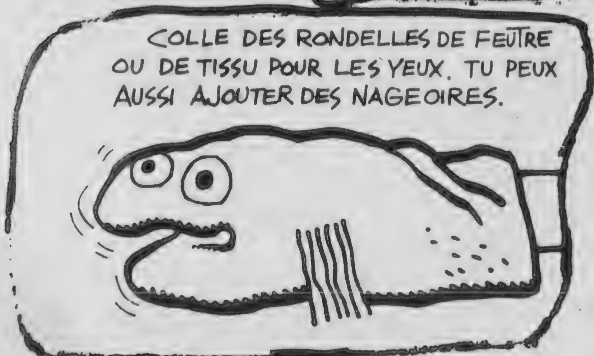
FÉLICITATIONS À TOUS!

Je vous reparlerai du livre de recettes bientôt.

FABRIQUE UN POISSON MARIONNETTE.







Cher Bicolo,

Depuis quelques jours, j'entends parler du poisson d'avril. S'agit-il d'une nouvelle sorte de poisson?

Chouette.

Chère Chouette,

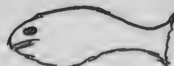
Les poissons d'avril sont, quant à moi la meilleure sorte de poisson. D'habitude on ne les pêche pas, ils sont apprêtés à l'avance, on vous les met comme ça, tout cuit, sous votre nez. Ce sont de petits poissons, car bien souvent on ne les voit pas facilement. Pour certaines personnes, ils sont difficiles à digérer. Pour d'autres, comme moi qui aime bien rire, on les digère facilement.

J'espère que vous êtes de ceux-là. Demandez-en le 1er avril à votre poissonnier et vous verrez qu'il vous en refilera un avec le sourire.

Bon appétit!

BICOLO







ATTENTION....

La semaine prochaine, je lance mon grand concours du printemps.

N'oublie pas de participer!!!



Colorie à ton goût...

Voici un nouveau Mot Mystère...
Regarde bien l'exemple.

CROISÉMANIE

10 LETTRES

Exemple: 1. Qui ennuie (8) huit lettres....ENNUYANT

1-Qui ennuie(8)E...
2-Sexe féminin(7)F.
3-Qui sert à désodoriser (12)D....
4-Morceau (5)P...
5-Prendre des détours pour ne pas rencontrer(6)E...
6-Cont. de mince(5) E...
7-Poils sur la tête (7)C...
8-Produit laitier (5)C...
9-Chose que l'on ne répète pas(6)S...
10-Etat de sureté(8) S...
11-Qui est au-dessus des autres(9)S...
12-Produire une garantie (8)G...
13-Pesant (5)L...
14-Sacrement (7)B...
15-Citoyens de l'Allemagne (9)A...
16-Faire des films (6)F...
17-Verbe indiquant la destruction(8) D...
18-Couper avec la hache (6)H...
19-Sur qui l'on peut se fier (6)F...
20-Net (6)P...
21-Genre (4)T...
22-Couvre-plancher(5) T...
23-Prend le poids(4) P...
24-Reposant (11)C...
25-Espionner (5)E...
26-Qui joue la comédie (8)C...
27-Temple de Dieu(6) E...
28-Chiffre (5)T...
29-Faire de nouveau (7)R...
30-Elle sert à se couvrir (10)C....
31-Prix (4)C...
32-Sucrerie (6)B....
33-Faire des réparations (7)R...

E	D	E	S	O	D	O	R	I	S	A	N	T	E	S
P	R	U	R	U	E	I	R	E	P	U	S	L	E	S
P	R	I	S	E	C	U	R	I	T	E	L	S	E	R
E	N	O	A	E	L	B	A	I	F	E	I	C	E	C
L	A	O	P	F	T	Y	P	E	M	L	R	H	R	S
B	L	R	B	R	E	P	L	E	G	E	C	E	I	T
A	L	E	E	N	E	R	F	E	T	A	M	O	F	N
T	E	R	P	E	O	C	E	C	H	E	R	R	I	A
R	M	A	A	S	E	B	O	R	H	T	A	E	L	Y
O	A	P	I	E	A	R	T	M	I	E	N	I	M	U
F	N	E	S	P	E	T	U	C	E	U	V	P	E	N
N	D	R	T	T	A	L	O	U	R	D	R	E	R	N
O	S	E	I	P	E	E	C	E	I	P	I	T	U	E
C	M	V	I	G	A	R	A	N	T	I	R	E	E	X
E	E	S	E	R	U	T	R	E	V	U	O	C	N	D

BICOLO SALUE LES
NOUVEAUX MEMBRES
DE SON CLUB

4690 Patrick Lauzon, St-Vital
4691 Louis Lauzon, St-Vital
4692 Philippe Picoux, Perpignan, France
4693 Joël Tétreault, Winnipeg
4694 Mona Bernard, Somerset
4695 Daniel DeMare, Somerset
4696 Carol Sabourin, St-Jean-Baptiste
4697 Steven Bellemare, St-Malo
4698 Paul Arnaud, St-Boniface
4699 Melanie Barnabé, St-Jean-Baptiste
4700 Shane Barnabé, St-Jean-Baptiste
4701 Sandra Danylchuk, Lorette
4702 Monique Candaele, St-Boniface
4703 Vincent Léger, St-Norbert
4704 Alain Grenier, Somerset
4705 Lise Tougas, Ste-Anne
4706 Lara Gauthier, Ste-Anne
4707 Joël Sala, Notre-Dame-de-Lourde
4708 Marc Palud, Aubigny
4709 Carol Legault, Elie

MEMBRE GAGNANT
No 3018 - Gabrielle Desrosiers, 8 ans
St-Malo, Manitoba R0A 1T0

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom:...

Adresse:..

....

Code postal:.......................................

Age:.......................Grade: ....

à vendre

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - En face de l'hôpital. Maison de 2 étages complètement meublée et louée. Revenu mensuel: $700.00. Composer 247-6902.
48-132-JNO

A VENDRE - 4 milles au sud de Saint-Malo. Grande maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Conviendrait comme résidence d'été pour une ou plusieurs familles. Composer 433-7559.
46-125-JNO

À VENDRE - Saint-Jean-Baptiste - Grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. Grand salon et salle à manger rénovés. Tapis mur à mur. Garage, 24' x 38'. Située sur lot boisé, 114' x 175', rue principale, près des écoles.
48-133-3 C

à louer

À LOUER - Rue Saint-Jean-Baptiste - Garçonnière ("bachelor suite") meublée, pour dame ou demoiselle. Libre le 1er avril. Composer 247-7516.
47-126-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

APPARTEMENT À LOUER - Saint-Boniface, région de la place Cabana. Appartement moderne d'une chambre à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, stationnement. Près de toutes les commodités. $178.00. Disponible le 1er mai. Composer 256-3414.
48-134-48 C

divers

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE pour votre ménage du printemps, appelez-moi au 284-2454.
47-127-48 C

RAPPORT D'IMPÔT À DOMICILE - Compétence en ce domaine depuis 1972. Composer 247-6262 après 19 h pendant la semaine et n'importe quand en fin de semaine.
45-114-JNO

POUR TOUTE FAVEUR OBTENUE par l'invocation suivante: Mon Jésus par les mérites de vos Saintes Plaies, guérissez-moi.
46-116-1 P

Prenez-vous votre retraite? Très jolis sites calmes, pour adultes seulement, avec maisons préfabriquées dans l'île de Vancouver, le sud de la province et dans la vallée de l'Okanagan. Pour plus d'informations, écrire à B.P. 4002, Stn A, Victoria, C.B. ou B.P. 822, Summerland, B.C.
44-109-48C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

G.M.C. Rally 1975 en très bon état. Servo-direction, servo-freins, transmission automatique, AM-FM, air climatisé, tapis. Travaux de finition effectués à l'atelier de pré-expédition. Meilleur offre au-dessus de $4,000. Composer 1-878-3208 ou 1-878-3103, Lorette, Man.
47-129-48 C

Dame très sincère, récemment déménagée à Winnipeg, aimant la danse et les sports, désire rencontrer homme honnête âgé entre 30 et 40 ans - Veuillez répondre en envoyant une photo et le numéro de téléphone à boîte 112. La Liberté. C.P. 96. Saint-Boniface, Man. R2H 3B4
45-112-JNO

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE

SECRÉTAIRE BILINGUE REQUISE PAR UNE ÉTUDE LÉGALE SITUÉE À SAINT-BONIFACE. EXPÉRIENCE PRÉFÉRÉE MAIS NON ESSENTIELLE. S.V.P. COMMUNIQUER AVEC M. GEHON AU 233-1426 POUR FAIRE UN RENDEZ-VOUS.

L'homme bien mis s'habille

Chez Huot

200, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 247-3795

"Rug Doctor"

Confiez à des gens qui s'y connaissent le soin de vos tapis, divans, etc...vous serez assurés d'un travail efficace. *L'évaluation est gratuite.*
Tel.: 247-3257

LE CLUB
LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.

REPRESENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321

Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

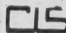
ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers

390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



233-7760 AUTOPAC **233-7351**

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST
Ltée

Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole Georges
247-8434 **233-4955**

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

■ ■ ■

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE

BUREAUX A:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

CHIROPRACTEURS

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous
Tél.: 433-7256
CENTRE DE CHIROPRAXIE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropracteurs:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous
Tél.: 233-3060
CENTRE DE CHIROPRAXIE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTEURS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTEUR
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921

René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5859

BONI-CO-OP

- *coopérative d'alimentation à frais directs*
- *comptoirs de ventes par catalogue - [meubles et appareils]*
- *chiffre d'affaires de $1,500,000.*

DEMANDE GÉRANT(E)

Qualifications requises:

- Avoir de l'expérience en administration, préférablement en alimentation;
- être capable de former et de motiver du personnel;
- avoir l'initiative nécessaire pour développer cette jeune coopérative nouveau genre.

Les intéressés doivent poser leur candidature AVANT LE 8 AVRIL 1978, à:

Boni Co-op Ltée
Le Conseil d'administration
593, rue Langevin, Saint-Boniface, R2H 2W2

À LOUER - SAINT-BONIFACE

Appartements de luxe de 2 et 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaiselle, air climatisé, tapis, stationnement. Appartements donnent sur le parc. Disponibles immédiatement. **Pour visiter, composer 269-9522, 247-4942 ou 253-5820.**



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

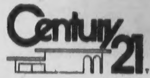
PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher - salle de séjour - grand lot - garage - seulement $45,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

SAINT-BONIFACE - Maison de 5 chambres à coucher - 2 salles de bains - Prix: $17,900 - Seulement $1,000 comptant - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

SAINT-BONIFACE - Propriété comprenant espace pour petit commerce et bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, garage, sous-sol complet. $37,900. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

NORWOOD - Maison de 4 chambres à coucher, salle à manger et grande cuisine. $33,900. Mme Manaigre, 256 6117 ou 256-4356.

PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher - salle de séjour - grand lot - garage - seulement $45,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

IDÉALE POUR JEUNE COUPLE
Toutes les commodités dans ces demeures allant de 720 à plus de 1,000 pieds carrés. Maisons mobiles situées à Stouhglen. Il y en a de complètement ou partiellement meublées. Le parc comprend une piscine extérieure, un court de tennis, un sauna et beaucoup d'autres commodités. Prix allant de $14,500 à $23,900. Appelez Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-BONIFACE
Joli bungalow très propre de 3 chambres à coucher, grand soubassement, taxes très basses. On demande $39,500. Appelez Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-VITAL UNIQUE WOODLAWN
Bungalow de 1,600 pieds carrés, 3 chambres à coucher, tapis de première qualité, 2 plomberies, douche dans l'enclos donnant sur la chambre à coucher principale, immense cuisine, armoires en chêne, lave-vaisselle, réfrigérateur et cuisinière (couleur or), salle familiale avec foyer ouvers (en pierre), portes de patio à l'arrière. Seulement 1 ½ an, garage pour 2 voitures, air climatisé central. Une vraie maison d'exécutif. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

LORETTE - MANITOBA
Bungalow de 3 chambres à coucher construit sur demande, 1,080 pieds carrés, cuisine "island", grand lot, entrée pour voiture sur le côté. On demande $45,900. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SOUTHDALE
BUNGALOW DE 3 CHAMBRES À COUCHER
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 3 plomberies, sous-sol fini avec foyer électrique, draperies faites sur demande, d'une valeur d'environ $2,000, comprises. Appareils si désiré. Garage pour 2 voitures. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-VITAL
Construit sur demande par Zacharias. Bungalow d'exécutif de 3 chambres à coucher sur lot de 50' x 207'. Garage pour 2 voitures, tapis de bonne qualité partout, salle familiale avec foyer ouvert. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SAINT-NORBERT 4 CHAMBRES À COUCHER
Très jolie maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage attenant, cour arrière clôturée et avec patio. Près des écoles et des commodités de Saint-Norbert. Maison idéale pour famille. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-VITAL
Bungalow de 3 chambres à coucher, plafond style cathédrale dans salon et salle à manger, cuisine et foyer, 2 plomberies, salle de loisirs, auto-port pour 2 voitures, grand lot. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24



CÉCILE ST-PIERRE
453-8619
1436, ave Corydon

ILE-DES-CHÊNES
Belle maison de 2,000 pieds carrés située sur 5 acres. 4 chambres à coucher, salle familiale avec foyer ouvert et donnant sur la cuisine. Pour plus de renseignements appelez Mme Cécile St-Pierre au 256-1300, ou Block Bros 453-8619.

BOUCHARD REALTY



433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



$42,500
SAINT-PIERRE -Venez voir ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, lave-vaisselle encastré. Sous-sol à la grandeur.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo. $59,900.

SAINT-PIERRE - Prix réduit à $59,900 - Au centre du village. Propriété commerciale de 125' x 300'. Idéale pour tous genres de bureaux, magasins, ateliers, etc.

SAINT-PIERRE - Ferme laitière de 160 acres, à 2 milles du village. Comprend une trayeuse raccordée à une tuyauterie, une laveuse automatique, un nettoyeur d'étable, un hangar à foin, etc. Pour de plus amples renseignements, appelez au bureau.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.



SAINT-MALO - $57,500 - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.



$48,000
SAINT-MALO - Voici ce qu'on vous offre! Bungalow de 1,300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle à manger, draperies, tapis mur à mur. Sur grand lot de 145' x 165'.

SAINT-MALO - $22,000 - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

À 15 MILLES AU SUD-EST DE WINNIPEG - 1,100 acres d'agriculture. Terrain peut être vendu en pièces de 120, 160 ou 800 acres.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

RUE KITSON $39,500
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

RUE KITSON $64,500
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 ¾% $52,000.



SAINT-VITAL - Maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, grande salle familiale avec foyer ouvert, portes de patio. Garage double avec portes électriques. Cour complètement clôturée. En très bon état et très propre.

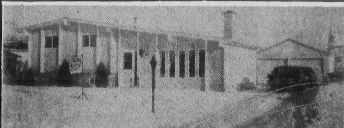
SAINT-NORBERT - Grand bungalow (style espagnol) de 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, plafon en ogive ("open ceiling"). Garage. En très bon état.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.



DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1 Tél.: 257-2570



SAINTE-ANNE
OUVERT AU PUBLIC
LES 1er ET 2 AVRIL DE 13 H À 15 H 30

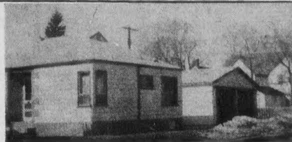
TROP BELLE POUR TOUT DIRE
SAINTE-ANNE - Maison de 3 chambres à coucher - Foyer naturel - sauna - air climatisé, etc., etc. Prix: $59,900. IL FAUT VENDRE. Venez la visiter et faites une offre. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

SAINT-VITAL - Maison moderne d'un étage - 3 chambres à coucher - climatiseur central - Cour clôturée à l'arrière. Près de l'école. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

BUNGALOW de 2 chambres à coucher, ch. Elm Park à Saint-Vital - grand lot et garage. Prix $34,500. Appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

PLAGE ALBERT - Chalet moderne de 1,152 pieds carrés - 3 chambres à coucher. $26,900. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

RUE HINDLEY - Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, garage, etc. $49,500. Appelez Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.



RUE GUAY
JOLIE MAISON de 2 chambres à coucher, plus salle à manger ou 3e chambre - garage pour 2 voitures - lot: 50 pieds. Appelez Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

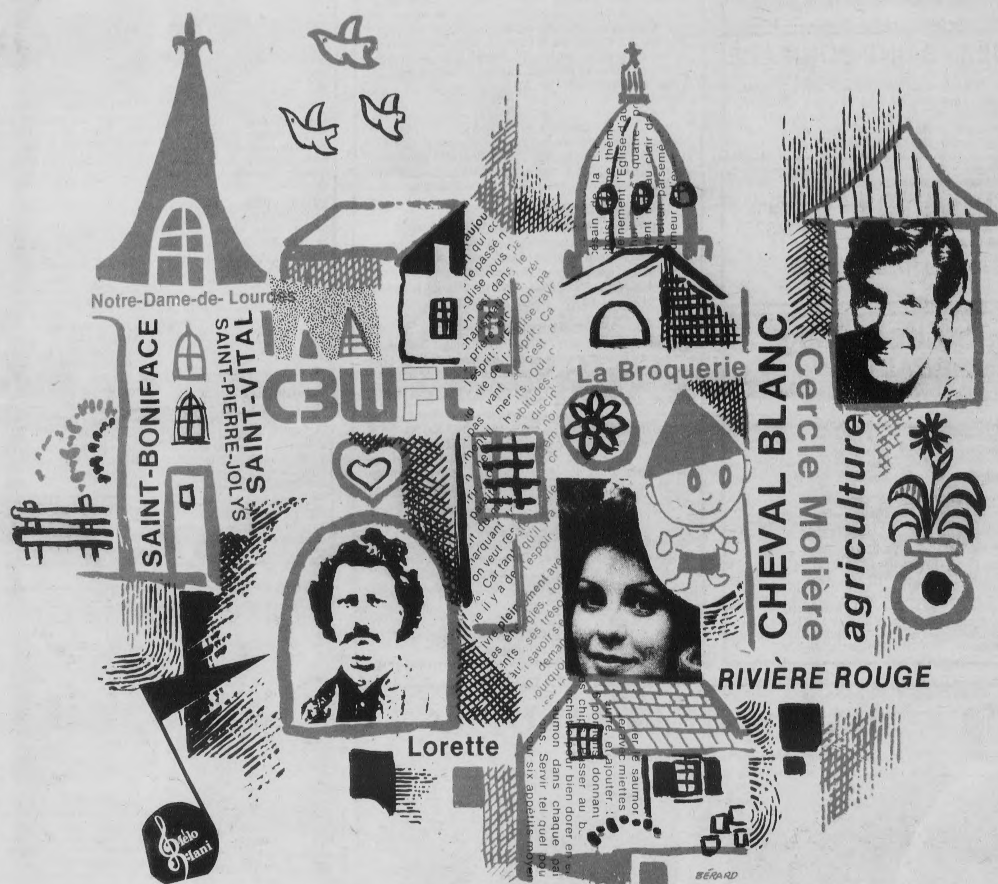


BONNE MAISON DE REVENU au centre de Saint-Boniface - comprend 2 logis, l'un de 3 chambres à coucher et l'autre de 2. Prix: $39,900. Pour plus de détails, appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

PLAGE ALBERT - Lot boisé pour construction de 133' x 150'. Prix $9,500. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

SAINT-PIERRE - Lot de 88' x 107' - Appelez Aline Danis, rés.: 253-2102, ou Danis Realty Ltd., 257-2570.

LE GRAND RASSEMBLEMENT



Centre des Congrès de Winnipeg
le 9 avril 1978

Assemblée Annuelle
Société Franco-Manitobaine